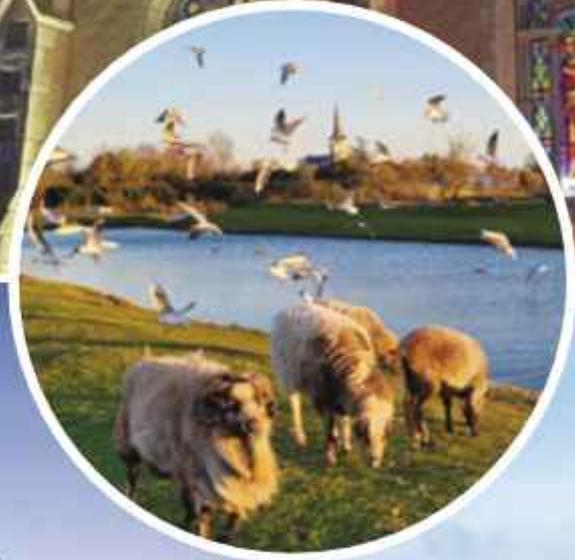


BULLETIN MUNICIPAL 2024



L'Île
d'Olonne
LE COEUR DU PAYS BRETAUNE



Chères Islaises et Chers Islais,

Ce bulletin rédigé par les élus et annoté par les associations me permet de vous adresser tous mes vœux pour cette nouvelle année 2024. C'est aussi pour moi l'opportunité de revenir sur les principaux faits marquants ayant eu lieu sur notre commune durant l'année écoulée.

Sans aucun doute, 2023 aura été une année historique, celle de la fin des grands travaux initiés sous le précédent mandat et portant sur les deux monuments emblématiques de l'Île d'Olonne. Tout d'abord, notre moulin « Gueffard » ancestral a retrouvé ses ailes et a désormais une fonctionnalité : celle d'être le plus bel observatoire de notre écrin : le marais. Il en constitue sa porte d'entrée déjà « ouverte » par plus de 10.000 visiteurs cet été. Ensuite, notre église « Saint Martin de Vertou » resplendit à nouveau avec son clocher d'un blanc immaculé et son architecture unique en France. La mise en lumière (à faible consommation d'énergie) finit de sublimer le chef-d'oeuvre à la tombée de la nuit.



Et de citer alors la définition du patrimoine par l'UNESCO : « l'héritage du passé, dont nous profitons aujourd'hui et que nous transmettons aux générations à venir ». C'est bien dans ce sens que fut décidée et conduite notre politique de restauration et de préservation de ces deux édifices remarquables que nous ont laissés nos aïeux, et aux abords desquels foisonne toute la vie de notre cité : des marais-salants aux commerces et écoles, en passant par les manifestations qui jalonnent les saisons.

L'an dernier pas moins de six nouvelles activités professionnelles (boucherie, vendeur-réparateur de vélos, agence immobilière, courtier en prêt, onglerie, fleuriste) ont complété l'offre commerciale existante, et trois autres suivront prochainement. Ces installations supplémentaires survenant après l'ouverture du pôle santé confirment le dynamisme économique de notre centre-bourg amorcé depuis plusieurs années; la zone d'activités artisanales des « Bajonnières » agrandie offre maintenant un panel de services et de prestations répondant aux attentes de la population.

Le cachet rural et authentique de notre village (résultant notamment de la politique de travaux de sauvegarde et d'embellissement de notre patrimoine, ainsi que des derniers aménagements urbains adaptés aux abords du « Logis du marais » et de « La Salorge »), suscite envies et demandes de la part d'autres professionnels qui pourront partiellement être satisfaites grâce aux récentes acquisitions immobilières : maison « Massieau » et local de l'A.D.E.V. Mais aussi animé et attractif que peut être notre cœur de village, les commerces et services de proximité qui s'y sont implantés ne peuvent être pérennes que dans la mesure où nous participons à leur fonctionnement. Leur réussite personnelle dépend donc de notre implication collective à les faire travailler.

D'autres actions sur l'ensemble de notre territoire municipal ont été menées ou sont en cours de concrétisation pour répondre aux besoins quotidiens des islais : rénovation de l'école des salines (et des alentours) ainsi que du centre de loisirs améliorant l'accueil et le confort des enfants, optimisation de la performance énergétique de nos bâtiments publics, réfection des routes (rue de la Touche) et des trottoirs (rue de la Vertonne, Clos des Mottées), effacement de réseaux (rue des écoles). La nouvelle station d'épuration écologique permet un traitement des eaux usées respectueux de l'environnement et la suppression des nuisances olfactives qu'enduraient les riverains depuis trop longtemps. Les travaux importants dans le village de « La Brardière » qui consistent dans la réfection de l'ensemble des réseaux et de la voirie, se poursuivront au cours de cette année.

Il reste cependant beaucoup à faire face aux enjeux de demain. Tout d'abord, les risques naturels d'inondation qui impactent notre commune ne peuvent plus être ignorés. Ils nécessitent que des mesures publiques et privées soient prises dans le cadre du P.A.P.I. (Programme d'Actions et de Prévention des Inondations). Le logement pour nos jeunes demeure aussi une préoccupation majeure à laquelle nous tenterons de donner une solution (mais toujours insuffisante) par la cession à prix raisonnable de terrains que la municipalité a fait ressortir de son domaine public.

De même, le vieillissement de la population exige que nous lancions rapidement la construction de logements adaptés sur le terrain « Lucas » acquis à cet effet. Enfin, les nouvelles règles d'urbanisme qui figureront dans le futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (P.L.U.I) devront combiner l'obligation qui nous est faite de penser les constructions différemment face au changement climatique, avec notre volonté de ne pas sacrifier l'identité patrimoniale de notre territoire ; ce qui se traduira alors par des règles plus restrictives et contraignantes sur certaines zones de la commune (bourg et le long du marais).

Cette vitalité locale est aussi le résultat d'une activité associative exceptionnelle conduisant à enchaîner les événements pour le plus grand plaisir tant des Islais et des habitants de notre agglomération que des touristes de plus en plus nombreux. En 2024, Vous pourrez encore profiter de toutes ces animations qui participent à la notoriété de l'île d'Olonne : des vide-greniers, à la 42ème Fête des Vieux Métiers, en passant par la superbe exposition internationale de photos ou encore Octobre rose, le Téléthon, ainsi que le nouveau festival de rock-métal dont les organisateurs ont choisi notre place de la mairie pour son déroulement.

Les plus grands orchestres de variété de France se produiront à nouveau à l'occasion des prochains « Mercredis de l'Eté ». Chansons, danses, effets lumineux et feux d'artifice nous rassembleront pour des soirées inoubliables. En outre, le drakkar de Vendée quittera son chantier naval islais pour appareiller du port des Sables d'Olonne vers de lointaines contrées. Un départ comme un clin d'œil à notre histoire liée à la mer. Et l'exposition à « l'Historial de la Vendée » de notre pirogue millénaire exhumée de l'un de nos marais salants constituera un éternel témoignage de ce passé.

C'est en prévision de la grande fête des Jeux Olympiques de Paris que la municipalité de l'île d'Olonne a décidé de substituer à la traditionnelle cérémonie de vœux du maire le spectacle de Jacques Couturier intitulé « Les étoiles Pyr'olympiques », afin de commencer la nouvelle année sous la meilleure étoile.

En cette année olympique, je vous souhaite d'obtenir la plus belle des médailles : celle de l'amour et du bonheur pour vous et vos proches. J'espère aussi de tout cœur que vous serez portés par le vent de la réussite pour surmonter vos plus grands défis personnels et professionnels, à l'instar des skippers du Vendée Globe qui prendront le large pour une aventure hors du commun.

Bonne année à toutes et à tous.
M. Le Maire, Fabrice Chabot

Sommaire

COMMISSION FINANCES - BUDGET	4
MUNICIPALITÉ	5
INFORMATIONS GÉNÉRALES	6
DES ISLAIS À L'HONNEUR	7
VIE ÉCONOMIQUE	9
URBANISME	14
TRAVAUX ET ACQUISITIONS	16
ANIMATIONS MUNICIPALES	18
SERVICE ENFANCE JEUNESSE	20
LA BIBLIOTHÈQUE	24
TÉLÉTHON	26
OCTOBRE ROSE	28
PASSEPORT DU CIVISME	29
CCAS	30
JOURNÉE DU PATRIMOINE	31
L'ÉGLISE	32
LES ASSOCIATIONS	34
ÉTAT CIVIL	50
CALENDRIER DES MANIFESTATIONS	51



► Budget

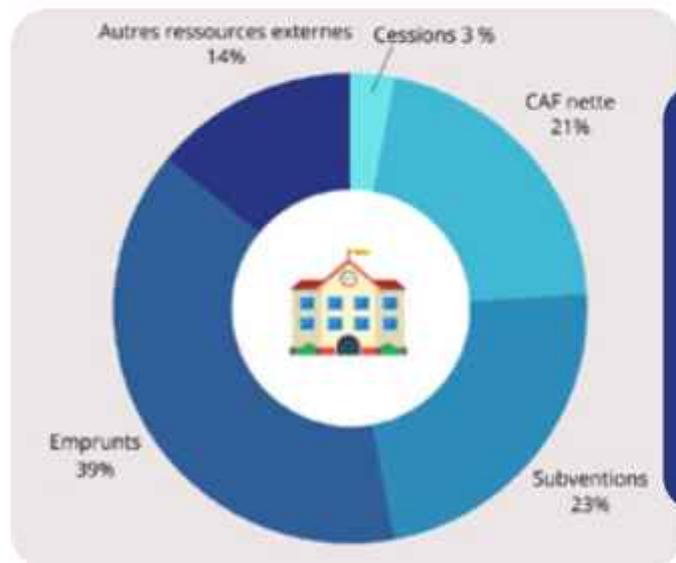
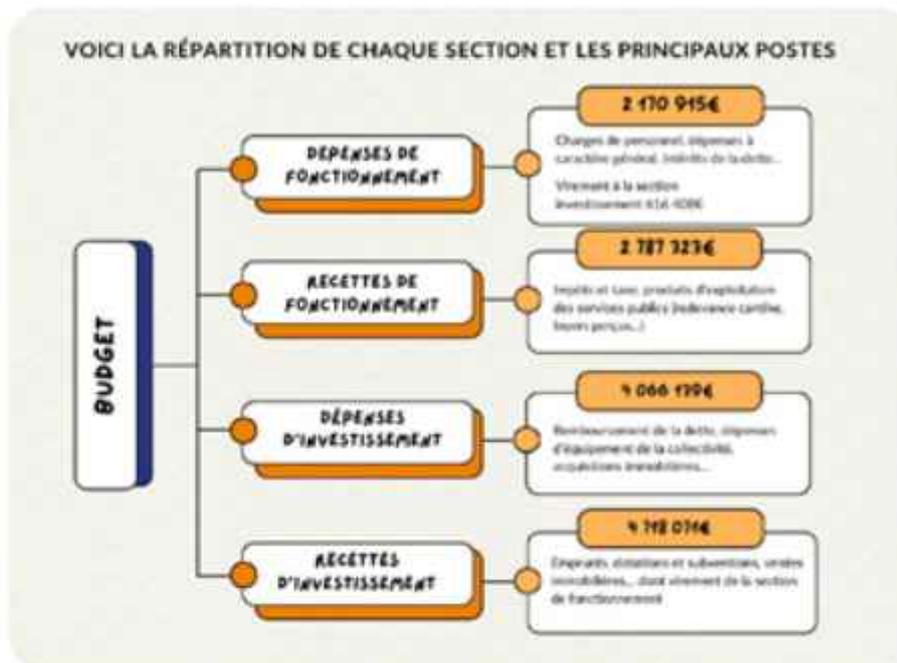
Afin de mener à bien les projets de la commune, comprenant le fonctionnement des services municipaux et la réalisation d'investissements, les élus votent chaque année un budget.

Ces deux dernières années, nous connaissons une situation financière inédite.

Depuis quelques décennies, nous avons pris l'habitude d'une inflation quasi inexistante et il était simple de se projeter d'une année sur l'autre.

Comme l'ensemble de la population nous avons subi des hausses de prix successives et la gestion du budget municipal s'en trouve un peu plus complexe.

Néanmoins, nos anticipations ont permis de respecter le budget initial. C'est un point très important car le budget de fonctionnement doit systématiquement se traduire par un solde positif. L'excédent de ce budget de fonctionnement contribue en partie à réaliser les dépenses d'investissement.



Vous pouvez constater notre attachement à l'embellissement de notre commune et à son développement économique.

De nombreux travaux ont été réalisés pour restaurer notre patrimoine, améliorer la qualité de vie des habitants, accueillir de nouveaux commerces et services de proximité etc...

Tout cela a un coût. La réalisation de ces investissements se fait de plusieurs manières, voici la répartition sur ce diagramme

Nous veillons à respecter l'endettement (emprunts) de la commune et qu'il reste dans des proportions raisonnables. Un indicateur permet de mesurer le nombre d'années pour désendetter totalement une commune. Pour 2023 nous serons à 6,8 années en considérant qu'il faut rester en dessous de 10.

Cet indicateur ne tient pas compte des charges financières liées à ces emprunts compensés par des recettes locatives. Aujourd'hui 24% de nos mensualités de prêt sont compensées par des loyers, ce qui vient considérablement réduire le ratio cité plus haut.

Un ratio qui permet de mesurer la bonne santé financière d'une commune, c'est la capacité d'autofinancement (la CAF), indicateur qui se rapproche d'un résultat comptable d'une entreprise. Cette CAF est en augmentation depuis 2018, ce qui s'explique par une augmentation significative de nos recettes de fonctionnement (+12%) et à contrario une augmentation des dépenses moindre (+8,4%).

Source DGFIP décembre 2023

Dans les bulletins précédents, nous vous avons informés sur le rôle du Maire, le rôle du Conseil municipal, puis, dans le bulletin 2023 des commissions. Pour rappel, les différentes commissions de la commune amènent des propositions au Conseil Municipal, la décision pour application devant être approuvée par la majorité du Conseil. Ensuite :

soit la proposition n'est pas réalisable par le personnel communal, reconstruction du clocher de l'église par exemple, et un appel d'offres est mis en place auprès des entreprises possédant la compétence pour exécuter les travaux

soit elle peut être réalisée par le personnel communal, peinture de la façade de l'école les Salines par exemple, et elle est exécutée par le personnel communal.

En 2023, Sonia Teillet a souhaité mettre fin à sa fonction, elle a donc été remplacée par Axelle Minaud.



Axelle Minaud remplace Sonia Teillet

► Personnel communal

La Commune de l'Île d'Olonne est organisée en trois services :

Le service administratif

Les services scolaires, péri-scolaires et extra-scolaires, restaurant scolaire

Les services techniques.

Les Services techniques

Ils sont en charge du bon fonctionnement et de l'entretien de l'espace public, des locaux municipaux, ainsi que de la mise en place totale ou partielle des projets municipaux, soit en rentrant un peu dans le détail :

La voirie :

Entretien de la voirie, propreté urbaine, lien avec les concessionnaires (assainissement, eaux, etc), désencombrement de la voirie, traitement des chaussées et trottoirs en cas de gel, signalisations pour travaux, manifestations sportives ou festives, décorations de Noël, etc



Leslie Lithare - Bernadette Lafargue - Christelle Ravard



Elian Portal - Bernard Marboutin - Pascal Hillairet - Pascal Mandet

Les espaces verts :

Entretien, taille, élagage, tonte, désherbage, des espaces verts de la commune, dont les terrains de foot, fleurissement, plantations, entretien et réaménagement des rond-points...

Les établissements communaux :

La Mairie, les écoles, le Pré neuf, la bibliothèque, les salles de sport, l'îlot Mandret, la Salorge, etc ; où ils interviennent dans différents domaines : nettoyage, chauffage, électricité, plomberie, peinture, menuiserie.....

Les fêtes et manifestations :

Ils apportent un soutien technique et logistique pour les mercredis de l'été, la fête des vieux métiers, etc ; pour installer et désinstaller le matériel nécessaire aux manifestations.

En conclusion, si nous avons la chance d'habiter un village propre et pimpant, riche en manifestations culturelles et festives, nous pouvons remercier les agents municipaux des services techniques pour le travail qu'ils réalisent.

Après 18 ans à rendre nos salles municipales, nos écoles et nos bâtiments propres et accueillants. Bernadette a bien mérité sa retraite ! Leslie et Christelle prennent la suite. Nous souhaitons également la Bienvenue à Bernard, notre Joker Multitâches aux services techniques.

► Les maisons fissurées

Vous avez constaté des fissures sur votre habitation au cours de ce dernier semestre 2023 ?

Signalez-vous auprès de la Mairie avant le 15 février 2024 si vous ne l'avez pas déjà fait, en nous adressant un courrier explicatif et des photos.

Nous allons déposer en tout début d'année un dossier de demande de reconnaissance de catastrophe naturelle. Cette démarche dont le résultat n'est absolument pas garanti faciliterait la prise en charge par les assurances des frais de travaux pour remise en état.



► Campagne de stérilisation des chats errants

La mairie s'est engagée pour la cause animale en organisant une campagne de stérilisation de chats errants. En partenariat avec l'agglomération et la fourrière du Hameau canin, 11 chats/chattes ont en effet été pris en charge suite à deux campagnes organisées en avril puis en juin. Les secteurs visés ont été ceux de la Burelière ainsi que les abords du camping municipal.

Une campagne de stérilisation consiste en la capture de chats errants à l'aide d'une cage-trappe. L'animal est déposé chez un vétérinaire afin de le stériliser et de l'identifier par puce électronique. Le chat est ensuite relâché sur site où il ne risque plus de se reproduire à tout va.

La prolifération des chats errants est un problème de société qui génère des nuisances pour le voisinage et met en péril la biodiversité. Il est de la responsabilité de chacun de faire identifier son animal (obligation depuis 2012) et de le stériliser avant ses 6 mois.

Soucieuse d'équilibrer la population féline dans certains quartiers de la commune, la mairie reconduit l'opération en 2024 en avançant les dates de capture à janvier et février afin d'anticiper la gestation des chattes.

► Lutte contre les nuisibles

Frelons asiatiques, ragondins, rats musqués, taupes, chenilles processionnaires, etc, il existe un organisme pour s'en débarrasser.

Le GDON (groupement de défense contre les organismes nuisibles) assure la coordination,

le suivi technique et la lutte contre tous ces nuisibles.

Jean-Noël Lardeux : ☎ 06.11.86.80.57



► Numéros à contacter en cas d'urgence

Numéros d'urgence

112 Urgence européen
15 Samu
17 Police secours
18 Sapeurs pompiers
114 Urgence pour les personnes sourdes et malentendantes
197 Alerte attentat - enlèvement
115 Samu social

Numéros d'aide aux victimes

119 Enfance en danger
39 19 Arrêtons les violences
30 18 Net Ecoute - Cyberharcèlement des jeunes
31 14 Prévention du suicide
116 006 France victimes

Numéros utiles nationaux

116 117 Médecin de garde
32 37 Pharmacie de garde
196 Secours mer





COLLECTES 2024

JOURS DE SORTIE DES BACS
DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DES EMBALLAGES MÉNAGERS



JANVIER						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

FEBVIER						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29			

MARS						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AVRIL						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

MAI						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

JUIN						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2		
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

JUILLET						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AOÛT						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

SEPTEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

OCTOBRE						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

NOVEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

DECEMBRE / JANVIER 2025						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

- Collecte des déchets ménagers (conteneur marron/bleu)
- Collecte sélective > emballages (conteneur jaune)



Conteneur marron/bleu
Ordures ménagères

- > Sortir votre conteneur le jour indiqué au bas de la page et le ramener après chaque collecte.
- > Ne doit contenir que des sacs-poubelles d'ordures ménagères fermés pas d'ordures en vrac.



Conteneur jaune
Emballages ménagers

- > Sortir votre conteneur le jour indiqué au bas de la page et le ramener après chaque collecte.
- > Tous les emballages sont acceptés en vrac.
- > Les emballages doivent être bien vidés.
- > N'imbriguez pas vos emballages les uns dans les autres.
- > Aucun autre déchet (plastique, papier, verre, ordures ménagères, objets, déchets de déchèterie, textiles...)

Règles d'utilisation de vos conteneurs :

- > Nettoyer régulièrement votre conteneur.
- > Tout déchet sur la voie publique, hors du conteneur, ne sera pas ramassé.
- > Un conteneur peut être refusé en raison d'une absence de tel ou d'un lit mal fait.
- > Merci de présenter, côté route, la poignée de votre conteneur.



Calendriers, cartes des secteurs et des Points d'Apport Volontaire téléchargeables sur www.lesablesdolonne.fr • Web aux Olonnes • Environnement • Déchets

Des Islais à l'honneur

► 100 ans de Pierre Mauger

Monsieur le Maire Fabrice Chabot et son adjoint Christophe Peigney accompagnés d'Albert Talon, ancien maire ont remis à Monsieur Pierre Mauger, Islais depuis plus de cinquante ans, ancien député et conseiller général, la médaille de la Commune sur laquelle a été gravé « Aux Islais méritants, la commune reconnaissante ! ».

Né le 15 mai 1923 aux Sables d'Olonne, en juin 1940, à peine âgé de 17 ans, il décide de rejoindre la France libre. Il est arrêté et emprisonné en Espagne, avant d'être conduit en zone occupée dans un camp militaire dont il s'échappe. Il entre alors en résistance. Le 30 mai 1942, il est arrêté par la Gestapo, puis est déporté au camp de Mauthausen. Il y restera jusqu'à sa libération, en mai 1945.

Habitant l'Ile d'Olonne depuis 1972, il est élu maire des Sables d'Olonne en 1965 et député en 1967. Il poursuit une carrière politique jusque dans les années 1990.

Le collège du Centre aux Sables-d'Olonne porte le nom de Pierre Mauger depuis 2005.

Échanges, sourires et anecdotes étaient au rendez-vous !



► Denis Richard & Jean-Pierre Guillet

Deux copains d'enfance font un Tour de France de 7240 km en partant de l'île d'Olonne.

Denis Richard et Jean-Pierre Guillet, ont décidé de faire un tour de France au plus près des côtes et des frontières. Les jeunes retraités ont effectué 55 étapes.

Ils sont partis le 21 mai de la place de la Mairie, avec un public venu les encourager. Chaque étape était différente par ses paysages, ses difficultés prévues ou imprévues, ses opportunités et ses moments de partage.

Ils ont donc parcouru 7240 km avec un dénivelé positif de 79 000 mètres. Ils ont gravi 27 cols pyrénéens,

15 cols alpins ainsi que 4 jurassiens et vosgiens. Ils ont longé 36 départements et franchi 4 pays frontaliers (Espagne ; Suisse ; Belgique et Luxembourg)

Au bout des 55 étapes et cinq jours de repos, ils sont rentrés sur les terres de Jean-Pierre, à Brétignolles-sur-Mer le Mercredi 19 Juillet avec une journée d'avance sur leur programme.

Bravo à eux !



► Une islaise, 1ère ambassadrice de la Reine des Sables

Le dimanche 18 juin 2023, Elise Dégrange islaise de 21 ans a été élue 1ère dauphine au cours de l'élection de la reine des Sables.

Le vote s'effectuait sur internet et le jour même devant un jury de personnalités locales. Elle portera l'écharpe de dauphine pour une année.

Sur la photo, elle est vêtue du costume traditionnel de la Sablaise.

Elise est particulièrement impliquée et active au sein des associations locales de la commune.

Souhaitons bon vent à notre jeune ambassadrice.

► Course cycliste Paris-Brest-Paris

Patrice Belon, islais, accompagné de Bruno Mazé, habitant du vignoble nantais, rêvaient de cette course d'une distance de 1219 km. Ils ont tenté le pari de la parcourir en moins de 84 heures.

Passionné de cyclisme, Patrice Belon s'entraîne régulièrement avec le Cyclo touriste sablais. Il avait en tête depuis longtemps ce défi sportif !

Il aura fallu une préparation de 18 mois avec des brevets longue distance qualificatifs obligatoires pour participer à cette course. Lundi 21 août, 5 h 30 à Rambouillet (Yvelines), départ de l'aventure d'une vie.

Cette année, ils étaient 6 800 participants dont 5000 étrangers venus de 72 pays des 5 continents, pour une arrivée prévue le 24 août. Avaler les 1 219 kms avec un dénivelé positif de 12000m en moins de 84 heures, c'est le défi qu'ils s'étaient fixé.

La chaleur, le manque de sommeil, la fatigue et l'épuisement au fil des kilomètres n'ont pas découragé notre islais qui termine cette belle performance en 83h09' !

Il n'y a pas de classement, seule la performance compte.

Des souvenirs inoubliables et déjà l'envie de recommencer lors de la prochaine édition dans 4 ans !



Dans ce bulletin municipal, nous vous présentons de nouveaux artisans ou commerçants récemment installés sur notre zone artisanale, dans le bourg ou dans divers hameaux.

Cette liste est non exhaustive. Il se peut que nous n'ayons pas connaissance de certaines installations récentes.

Si vous êtes une entreprise dans ce cas, faites-vous connaître à la mairie et nous pourrons vous présenter dans le bulletin 2025.

► Les Belles Islaises

Alysson Decamps a ouvert son onglerie le 16 août 2023, 4 Bis rue du Centre. Auparavant elle se rendait au domicile de ses clientes afin d'assurer les soins des ongles. Elle a choisi de rebaptiser son onglerie « Belles Islaises »

☎ 06.12.08.08.17



► Christelle Duret

Depuis début janvier 2024, Christelle Duret propose ses services d'assistante administrative indépendante. Son travail consiste en un accompagnement des particuliers, chefs d'entreprise, professionnels libéraux ou artisans, commerçants.

De par ses expériences professionnelles, elle peut intervenir en gestion administrative, financière, patrimoniale, sur des dossiers spécifiques...

☎ 06.49.60.46.14

✉ contact@christelle-duret.com

📍 9 rue des Dorides - 85340 L'Île d'Olonne

🌐 christelle-duret.com



► ORTIE

Un projet pour vos extérieurs ?

ORTIE vous propose la conception et la réalisation de votre jardin.

ORTIE intervient aussi pour l'entretien : taille, tonte, rabattage de haie, maçonnerie paysagère, clôtures, abattage... La société a également un agrément pour le service à la personne.

Installée depuis le mois de juin 2023 sur notre zone artisanale, c'est une équipe de sept personnes à votre disposition.

☎ 02.55.99.24.01

✉ f.jaulin@ortiepaysage.com

ORTIE
PAYSAGE

► Rouge Boucherie

Ils ont ouvert leur première boucherie au Château d'Olonne le 21 mars 2022 et sont ravis de faire partie des commerçants de la commune de l'Île d'Olonne depuis le 13 juin 2023.

Manon et Simon misent sur la transparence dès les pâturages: agriculture raisonnée, circuits courts, sélection des éleveurs aux bonnes pratiques pour vous offrir une viande locale exceptionnelle et saine. Chez Rouge Boucherie vous trouverez aussi une belle sélection de charcuterie. Des terrines originales et variées mitonnées par Simon : des apéros gourmands en perspective ! Côté traiteur, des plats préparés chaque jour avec amour à déguster sur le pouce et des plats élaborés pour recevoir vos convives !

Retrouvez les dans le bourg de l'Île d'Olonne, ils seront ravis de vous recevoir !

☎ 06.86.33.35.46 - 07.82.70.98.91

✉ rouge.boucherie@gmail.com



► BONNE ARRIVÉE !

Christelle Charteau, originaire de L'île d'Olonne et plus particulièrement de la Burelière, a ouvert son salon de thé le 17 Mai 2023 là où elle a grandi. Fille de pâtissier et petite-fille de saunier de L'île d'Olonne, c'est riche de cet héritage qu'elle a voulu créer un lieu pour recevoir, partager et régaler. L'idée du salon de thé « Bonne arrivée » est née après avoir obtenu son CAP Pâtisserie.

Bonne Arrivée propose une pause gourmande et décontractée près des sentiers de randonnée des marais de La Burelière. Christelle souhaite utiliser au maximum le circuit court : le sel de L'île d'Olonne, les légumes et certains fruits de la ferme de la Roulière, le café d'un torréfacteur des Sables, le thé bio équitable... Ici tout est fait maison !

Pâtisseries sucrées et salées préparées sur place, boissons, elle propose une formule le midi à emporter ou à manger sur place.

10H à 19H de juin à septembre

10H30 à 18H d'octobre à mai

Fermé le Lundi & Mardi

☎ 07 69 46 39 20

✉ bonnearrivee85@gmail.com

📍 2 impasse des chênes verts

Île d'Olonne



► La Jardinière à savon

La Jardinière à savon est une savonnerie qui a élu domicile dans la zone artisanale.

Harmonie et Paul fabriquent tout au long de l'année, dans leur atelier, des savons naturellement riches en glycérine et composés avec certains ingrédients locaux, bio, en fonction des récoltes de l'année.

La fabrication, la découpe et l'emballage sont manuels.

Ils proposent leurs productions sur les marchés des environs mais également la vente en direct au labo-boutique et ils sont joignables sur internet :

🌐 lajardiniereasavon.com

📍 4 Rue des Artisans

☎ 06 63 42 89 59

✉ contact@lajardiniereasavon.com

📘 lajardiniereasavon



► Vesta

Vous souhaitez aménager l'intérieur de votre maison ?

Depuis juin 2023, VESTA est là, sur notre zone artisanale.

L'équipe de Vesta peut vous aider pour la conception de ces aménagements, mais aussi la réalisation, le suivi et la réception.

Elle s'adresse aussi bien à des particuliers qu'à des entreprises.

Un atout de plus : la conception de flyer ou autre charte graphique...

☎ 06.38.37.45.77

✉ vestaarchitecte@gmail.com



► BUREAU LSV

Bureau LSV réalise plans et simulations visuelles pour vos déclarations préalables et permis de construire et accompagne les professionnels dans leur gestion administrative de manière ponctuelle ou régulière.

« Nos prestations en design d'espace permettent de vous assister dans tous vos projets de travaux (établissement de plans existants ou projetés, simulations visuelles, accompagnement déco, etc.) ».

Lucie Serrier-Vincent

☎ 07.66.33.38.68

✉ bureau.lsv@yahoo.com



► Enduit Façade 85

Depuis plus de 10 ans, la société Enduit façade 85, est spécialiste de l'enduit de façade.

Située dans la zone artisanale de l'Île d'Olonne, elle se déplace dans un rayon de 40kms, pour réaliser vos enduits et vos peintures extérieures. Forte de son expérience et entourée d'une équipe de trois professionnels consciencieux, Enduit façade 85 est garante de la réussite de vos travaux, en neuf comme

en rénovation.

Cédric Pubert, le gérant de l'entreprise et Julie, assistante administrative & commerciale vous accueillent du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 dans leur bureau, pour vous conseiller dans vos projets.

☎ 02.51.21.95.33 ou 06.85.78.75.19

✉ pubert.cedric@orange.fr

► Eraq

Élise Petit, alias Eraq, sculptrice, céramiste, plasticienne, est de retour à L'Île d'Olonne après une parenthèse de trois ans à Karlsruhe, en Allemagne.

Elle est professeur d'arts plastiques et a ouvert sa micro entreprise en 2018.

Eraq crée des œuvres uniques et originales, sans tour ni moule, uniquement façonnées à la main.

Ses projets sont basés sur une conscience des besoins et des envies des clients. Elle a

le label « Artisan d'art ».

Eraq expose en permanence à la librairie « les cahiers Lamartine » aux Sables d'Olonne. Elle donne aussi des cours adultes à domicile et propose ponctuellement des stages.

🌐 eraqceramiste.com

☎ 06.43.65.38.28

📘 Eraq Céramiste

Horaires d'ouverture

Lundi, Mercredi et jeudi : 09H-17H



► Agence Côte & Sables Immobilier

Vous avez un projet immobilier ? Cette agence se situe dans le bourg de l'Île d'Olonne.

Trois personnes vous y accueillent afin de vous accompagner pour vendre ou acheter un terrain ou un immeuble, et vous aider à bâtir un projet.

Cette implantation dans notre bourg a pour but d'être bien présent en zone rétro-littorale, zone qui aujourd'hui, est le reflet d'une économie humaine dynamique.

L'agence est ouverte :
du lundi au vendredi,

le samedi sur rendez-vous.

☎ 02.51.23.53.46

✉ agence@cote-sables.fr

📘 côte & sables immobilier

🌐 immobiliersablesdolonne.fr



► FIETS - Vélos de randonnée

Un autre lieu d'activité dans notre bourg, le royaume de Bertrand : le vélo ou FIETS (en hollandais) comme inscrit sur son magasin.

Bien sûr, il est question de location de vélos électriques ou traditionnels.

Il est aussi possible d'acheter un vélo adapté à votre utilisation.

Enfin, vous pouvez déposer votre propre vélo pour un entretien, des réparations, trouver des pièces détachées...

Le tout encadré par un technicien de pointe, conseiller en vélo.

Un multiservice du vélo est à votre disposition sur place.



📍 16, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny
85340 Ile d'Olonne

☎ 07.50.03.97.01

✉ bertrand@fiets.fr

🌐 fiets.fr

📘 velo hollandais

► Les bouquets d'autrefois

Après quatre années passées dans une boutique des Sables, puis une expérience de fleuriste itinérante avec son fourgon Citroën, Manon Frémion a décidé de s'installer à demeure dans le bourg de l'Ile d'Olonne.

Depuis le 21 septembre, elle nous accueille avec le sourire et réalise sur commande de très beaux décors intérieurs.

📍 Rue du Maréchal de Lattre
85340 Ile d'Olonne

✉ lesbouquetsdautrefois@gmail.com

📘 Lesbouquetsdautrefois

☎ 07.65.85.38.92



► SP maçonnerie

Implantée dans la zone artisanale de l'Ile d'Olonne, l'entreprise familiale et de taille humaine, SP BATI MAÇONNERIE a été fondée en 2020 par Cédric Pubert, enduiseur depuis plus de 15 ans et Thomas Seguinard, maçon depuis plus de 10 ans. Forts de leur expérience dans le bâtiment, ces deux associés mettent à disposition une équipe qualifiée et expérimentée pour la réalisation de vos projets de construction, d'extension ou de rénovation de maisons.

L'entreprise est en mesure de réaliser tous types de travaux de maçonnerie générale et d'enduit de façade, nécessaires à la concrétisation de votre projet immobilier, qu'il soit total ou partiel.

Ouverte aux professionnels et aux particuliers.

☎ 06 08 98 78 07

✉ spbati.construction@gmail.com



► Vendée dépannage

Voilà un service de plus au sein de notre commune !

Mickaël Guillaume le gérant, Marie-Elodie et Carole à l'accueil pour vous orienter, Romain, technicien viendra à votre domicile pour donner une deuxième vie, si possible, à votre matériel comme lave linge, lave vaisselle, réfrigérateur, four, plaques de cuisson...

vous attend pour vous aider face à des problèmes de dépannage d'électroménager.

📍 21 Rue des Ouvriers

☎ 02.51.01.34.57

✉ contact@vendee-depannage.fr

L'atelier est ouvert du lundi au vendredi, de 9h 30 à 12h 30 et de 14h à 18h



► Isabelle coiffeuse à domicile

Une nouvelle coiffeuse à domicile à l'île d'Olonne

Avec une expérience de 30 ans dans la coiffure, Isabelle, propose ses services de coiffure à domicile pour femmes, hommes et enfants (coupe, couleur, permanente, etc...). Elle se déplace chez vous du lundi au samedi !

☎ 06 61 29 05 56



► Pompes Funèbres de Vendée

Jeune entreprise sur notre zone artisanale, les Pompes Funèbres de Vendée vous accueillent pour vous accompagner dans ces moments difficiles.

La volonté de Jean-Marc Debord est tout d'abord une entreprise familiale pour accueillir les familles dans la peine dans un esprit d'écoute, de dévouement et de partage.

Les locaux se veulent comme un cocon protégé avec un confort matériel, dans l'esprit de la veillée d'autrefois.

Le départ de tout un chacun peut être préparé avec un contrat que l'entreprise peut vous proposer.

☎ 02.51.32.23.49 - 07.85.29.20.52

✉ pfvendee@gmail.com

📍 1 rue des Ouvriers 85340 Ile d'Olonne



► Wave courtage et conseils

Wave Courtages & conseils est une entreprise spécialisée dans le courtage en financements et assurances emprunteurs pour les particuliers et professionnels. Fondée en 2018 par Thomas GUICHETEAU, la société est composée d'une équipe de conseillers qui répondent aux demandes des particuliers et professionnels pour les aider à obtenir leurs prêts immobiliers dans les meilleures conditions.

📍 5 bis place de Gaulle

Ouvert du lundi au vendredi de 09 h à 12 h 30 et de 14 h 00 à 18 h 30 et le samedi sur rendez-vous.

🌐 wave-courtages.fr

☎ 07.61.00.76.72 - 02.85.75.98.61

✉ thomasguicheteau@wave-courtages.fr



► O'rayna

Après 12 ans dans le bâtiment au sein de diverses entreprises, Ophélie a décidé de se mettre à son compte.

Depuis le 1er septembre 2022, elle a créé sa propre entreprise baptisée O'RAYNA. Pas de mystère pour le baptême de son entreprise :

Le O de Ophélie et RAY(ley - Lé)NA inspiré par deux petits êtres qui lui sont très chers.

Forte d'une longue expérience, elle travaille seule aussi bien pour des peintures extérieures qu'intérieures.

☎ 06.74.34.57.02

✉ oraynapeinture@gmail.com



► Les permis et les déclarations préalables de travaux

D'une manière générale, toute construction qui crée une surface de plancher ou emprise au sol supplémentaire, même lorsqu'elle ne comporte pas de fondation, nécessite une autorisation d'urbanisme :

moins de 5 m² : pas de formalité mais respect du Plan Local d'Urbanisme

de 5 à 20 m² : déclaration préalable,

plus de 20 m² : permis de construire.

Les mêmes règles s'appliquent en cas de surface de plancher construite à l'intérieur d'une construction (exemple : mezzanine, transformation du garage en pièce habitable...).

Le recours à un architecte est obligatoire lorsque la surface de plancher de la future construction dépasse 150m² ou lorsque le permis est déposé par une personne morale (exemple : SCI, SARL...).



Conformément au PLU, les teintes seront traditionnelles c'est-à-dire claires dominantes blanches. Le guide des colorations est disponible en mairie.

Avant tout projet, il est prudent de se renseigner en mairie !

Tous les imprimés sont disponibles en téléchargement sur www.service-public.fr dans l'onglet urbanisme.



PERMIS DE DÉMOLIR :

Avant toute démolition de bâti sur votre parcelle même très ancienne ou vétuste, une demande de permis ou déclaration préalable de démolition est à déposer en mairie.

LA DÉCLARATION PRÉALABLE :

Le délai d'instruction est de 1 mois.

LA DÉCLARATION PRÉALABLE CONCERNE :

les modifications de l'aspect extérieur d'une construction. Exemple : création d'une ouverture dans un mur ou sur la toiture, ravalement de façade, travaux de couverture sur une toiture,

les constructions créant une surface de plancher supplémentaire de 5 à 20 m²,

les murs de clôture,

le changement de destination d'une pièce dans une construction existante (Exemple : garage aménagé en chambre),

les vérandas ou abris de jardin de moins de 20 m²,

construction de piscines (même hors sol) dont le bassin a une superficie comprise entre 10 et 100 m² et qui ne sont pas couvertes (ou avec une couverture fixe ou mobile ne dépassant pas 1,80 m de hauteur),

la pose de panneaux solaires ou photovoltaïques.

► Plan Local d'urbanisme Intercommunal

L'agglomération des Sables d'Olonne a engagé l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) en associant étroitement à la procédure les 5 communes du territoire (les Sables d'Olonne, l'île d'Olonne, Saint-Mathurin, Sainte-Foy et Vairé).

Le PLUi est le document de référence en matière d'urbanisme et dessine les grandes orientations en termes d'aménagement pour les 10-15 ans à venir. Le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD), pièce stratégique du PLUi, définit les orientations politiques pour le territoire à moyen terme.



Depuis le démarrage de la procédure, plusieurs ateliers ont été organisés afin que les habitants et les acteurs du territoire puissent s'exprimer sur leur « vécu » du territoire et leurs principales préoccupations pour le devenir de l'agglomération et des communes.

Après concertation avec les acteurs et les habitants du territoire et en cohérence avec la politique d'urbanisme menée l'île d'Olonne, le PADD acte la volonté des élus de s'engager dans un développement plus durable, respectueux des richesses du territoire et du cadre de vie des habitants impliquant la nécessité de relever de nombreux défis : se développer de manière équilibrée, maîtriser l'urbanisation, préserver la qualité de vie, protéger l'environnement, favoriser les déplacements doux, protéger nos espaces naturels et agricoles. Ces grandes orientations pour le territoire ont fait l'objet d'un débat en conseils communautaire et municipaux en juin 2023.

Maintenant que le cap est fixé, l'agglomération et les communes travaillent actuellement sur le plan de zonage et le règlement afin de se doter des outils pour construire un territoire plus durable et mieux maîtriser son urbanisation.

Des nouvelles réunions de travail seront organisées courant 2024 avec les habitants et les acteurs du territoire.

Dès lors que ce travail sera achevé, le projet de PLUi sera arrêté par l'agglomération des Sables d'Olonne et soumis pour avis aux personnes publiques associées (PPA) et notamment aux communes de l'agglomération. Le dossier sera ensuite soumis à enquête publique puis approuvé par l'agglomération des Sables d'Olonne après éventuel ajustement pour prendre en compte les avis des PPA et de l'enquête publique.

Pour s'informer et s'exprimer sur le PLUi, RDV sur la page internet dédiée :

<https://www.isoagflo.fr/vivreauxolannes/dechets-environnement-habitat-urbanisme/urbanisme/plu/plui/>



Travaux et acquisitions



Reprise de voirie

Impasse des Belous : 4401 €

Chemin de Roche Pie : 11 832 €

Acquisitions

Maison Massieau : 455 000 €



Aménagement Logis et rue de la Salorge

Maitrise d'Œuvre : 27 000 €

Travaux : 370 000 €



Réhabilitation

Impasse Bea
Echasses ; R
Mottés ; Rue
de la Vertonn



Démolition + square

Garage Francheteau : 18 960 €



Travaux
cent



Acquisitions

Marais La Salaire : 25 900 €

Aménagement de la Brardière

Maîtrise d'œuvre : 15 264 €



Réfection des trottoirs - 71 000 €

Rue du Soleil ; Rue des Ridelles ; Rue des
Rue des Statics Bleues ; Allée des
des Albizias ; Rue des Eglantines ; Rue
e



Travaux de rénovation et isolation du Centre de loisirs - 24 992 €



2023, une année bien remplie ... !

Le Moulin gueffard a été consolidé et embelli. Il veille à présent sur nos marais.

Notre église a retrouvé son clocher si pittoresque. Après 2 ans de travaux, Saint Martin de Vertou resplendit de tous ses vitraux et sa nouvelle mise en lumière éclaire le bourg

Le garage Francheteau a été détruit pour laisser la place à un square ombragé devant l'école des Salines, par ailleurs repeinte cet été

La Salorge et ses alentours ont aussi été embellis et réaménagés de manière à sécuriser davantage les abords de l'école les Salines avec un contrôle d'accès par borne automatique et un accès piéton PMR

Côté centre de loisirs, les plafonds ont été abaissés et isolés pour plus de confort thermique et phonique. Les éclairages sont à présent tous LED

Côté bourg, la voirie en face de l'espace santé a été modifiée ainsi qu'autour du Logis des Marais qui a aussi bénéficié d'un aménagement paysager

La réfection des trottoirs se poursuivra en 2024 ainsi que la restructuration des fossés

La maison Massieau acquise par la commune a aussi fait l'objet d'un rafraîchissement en peinture par les services techniques

A la Salaire, un panneau d'informations et un défibrillateur ont été installés

A la Burelière, la rue des Fossardières a été restructurée par l'agglomération

A la Brardière, la réfection des réseaux d'eaux pluviales et d'assainissement est en cours, en préambule de l'effacement des réseaux électriques

Enfin la Commission souhaite la Bienvenue à Bernard et adresse un énorme merci à Bernadette pour ses 18 ans de bons et loyaux services à la Commune.

Les 15 ans des Mercredis de l'été

Les Mercredis de l'été sont devenus au fil des ans une action culturelle incontournable. Des dizaines de spectacles et artistes se sont produits. Cette action a pour but de dynamiser le centre bourg, ses commerces et ses associations. Nous pouvons donc dire que l'objectif est atteint encore pour cette année !



► Mercredi 5 Juillet 2023

« Orchestre Music Live Alméras »

Ouverture de la 15ème édition des mercredis de l'été avec le retour de l'Orchestre Alméras Music live l'un des meilleurs orchestres de France, qui nous a proposé un véritable show époustouflant, terminant la soirée par un feu d'artifice offert par la municipalité.



► Mercredi 12 Juillet 2023

« Sol'Air – Chorale de l'île d'Olonne » & « La Constellation des Carpates »

Sol'Air, la chorale de l'île d'Olonne s'est produite dans l'église en 1ère partie du groupe Ukrainien « La Constellation des Carpates », Saint Martin de Vertou résonnent encore des applaudissements du public.

► Mercredi 19 Juillet 2023

« Soirée Guinguette Islaïse »

Cette année la mairie et l'association des commerçants de l'île d'Olonne ont proposé une nouvelle formule des Mercredis de l'été « La Guinguette islaïse ». Musique et ambiance rétro ont fait guincher les islaïses.



► Samedi 22 Juillet 2023

« Feu d'artifice »

A la tombée de la nuit, un feu d'artifice offert par la municipalité a été tiré à l'entrée des marais salants, un bouquet de couleurs composé par Jacques Couturier.

► Mercredi 26 Juillet 2023

« Balade dans les marais »

Lors de cette soirée, une balade musicale et nature au cœur des marais, a été animée par les associations « Musique et danse » de l'île d'Olonne TGV et Lapagaïe, Kevin de l'ADEV et notre saunier Stéphane RAFFIN.



► Mercredi 9 Aout 2023

« La troupe Yakataper » et « Histoires d'un Vendée Globe »

La troupe Yakataper composée de 5 musiciens expérimentés a proposé un spectacle dansant et participatif autour des rythmes traditionnels d'Afrique de l'Ouest.

En deuxième partie de soirée, le groupe « la vie d'ici » est venu nous présenter un concert spectacle avec des chansons de la course en solitaire et sans escale.



► Mercredi 16 Août 2023

« Soirée Arts de rue »

Déambulation de la célèbre BIMM, haute en couleurs qui sait mettre l'ambiance avec son ensemble festif.

Les Gouailleuses, 3 commères un peu folles avec des anecdotes cocasses et pour les tout petit Yannick et son manège.

Andréas Circus, il est clown, jongleur, acrobate sur vélos etc... il arrive avec ses grandes chaussures et sa valise.

Enfin la soirée s'est terminée avec un spectacle de clowns « Sans toit ni moi » un spectacle chaplinesque effervescent !



► Mercredi 23 aout 2023

« Balade dans les marais »

Lors de cette soirée, une balade musicale et nature au cœur des marais a été animée par les associations « Musique et danse » de l'île d'Olonne, Tiarre d'islas et Lapagaïe, Kevin de l'ADEV et nos sauniers du Sel de l'île d'Olonne.



► Mercredi 30 août 2023

« Cocktail de nuit »

Pour clôturer la 15ème édition des Mercredis de l'été, la municipalité avait fait le choix de faire revenir Cocktail de nuit, un show unique en France. Ce fut un énorme succès.

► Samedi 23 Septembre 2023

« Concours de trouspinette »

L'association Tradition Gestuelle en Vendée, le Music & Show, le Comité des Fêtes, tous 3 organisateurs de la fête des vendanges peuvent se féliciter de la grande réussite de l'évènement. Le Vendredi était consacré à la vendange de la Vigne pédagogique par les élèves de l'école Sainte Anne et les Salines.

Le concours de la meilleure trouspinette, se déroulait devant un jury impitoyable. Bravo à Marc Ferré le grand vainqueur, Jean-Michel Martineau, Christophe Neau et Jacques Vrignon. Nul doute qu'ils remettront leur titre en jeu l'année prochaine.



Service Enfance Jeunesse et Restaurant scolaire

Tout au long de l'année, la municipalité propose différents services aux familles pour les enfants de 3 à 17 ans : la garderie périscolaire, la restauration, l'accueil de loisirs et l'accueil jeunes.

Cet été, la municipalité s'est dotée d'un nouveau logiciel pour simplifier la gestion des repas à la cantine, des réservations pour les séjours, pour les vacances, des présences des enfants au périscolaire, pour les agents et pour les familles.

Ce nouveau « portail familial » très simple d'utilisation et intuitif est fonctionnel depuis la rentrée de septembre sur internet. Chaque famille peut à présent, après inscription de son enfant sur le site, gérer ses absences, ses présences, suivre la facturation des prestations utilisées par son enfant et même payer en ligne !

► La garderie périscolaire

Horaires d'ouverture :

Le matin de 7h30 à 8h45

Le soir de 16h30 à 18h45

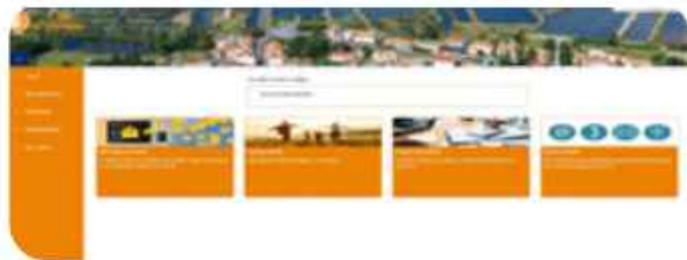
Le matin, ce sont les ATSEM et 1 animatrice qui accueillent les enfants et le soir, au minimum 6 animateurs les encadrent et leur proposent diverses activités autour d'un goûter.

Nadine et Olivier ont à cœur de faire plaisir aux enfants en leur proposant des goûters diversifiés et plus gourmands les uns que les autres !



► Repas de Noël

Un grand repas de Noël a été servi aux enfants le vendredi 22 décembre à la salle du Pré Neuf. Le Père Noël est même passé faire un petit coucou !



Plus de visibilité pour les familles, une gestion de la facturation « au plus juste » donc moins de temps perdu pour les agents, une réduction drastique du papier, que des avantages.

Cependant, si vous éprouvez des difficultés dans l'utilisation de ce nouvel outil numérique, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'équipe du centre de loisirs.

► Le restaurant scolaire

En moyenne 240 repas/jour soit environ 40 000 repas par an ont été concoctés par Olivier, le chef du restaurant, secondé par Nadine et Virginie.

Nous suivons les recommandations de la loi EGALIM :

Des produits durables et de qualité dans les assiettes

Diversification des sources de protéines et menu végétarien

Lutte contre le gaspillage alimentaire

Substitution des plastiques

50 % de produits durables et de qualité, dont 20% de produits biologiques depuis le 1er janvier 2022.

60 % de produits durables et de qualité pour les viandes et les poissons au 1er janvier 2024. (Label rouge, AOP/AOC, IGP) Produits bénéficiant de l'écolabel pêche durable.

C'est ainsi que chaque semaine, un menu végétarien est servi aux enfants ainsi que des produits bios tout au long de la semaine.



► Bio-bacs

Très engagée dans la lutte anti gaspi et la réduction des déchets, la cantine poursuit sa gestion « verte ».

Depuis début octobre, les déchets de préparation de repas ainsi que les restes d'assiettes et serviettes en papier sont collectés pour être compostés. Une démarche sur laquelle nous avons été précurseurs !

Le restaurant scolaire est doté de bio-bacs spécifiques dans lesquels seront mis les déchets de préparation, déchets de repas, serviettes en papier et essuie-mains papier.

Ces bacs seront collectés 1 fois/semaine de janvier à mars inclus puis 2 fois/semaine d'avril à septembre inclus et retour à 1 collecte d'octobre à décembre.

Ces actions devraient considérablement réduire les déchets déposés dans les poubelles bleues « tout-venant ». Merci aux équipes !



► L'animation

11-13 ans et 13-17 ans

Le foyer qui se trouve au 1er étage du Logis des Marais est ouvert à chaque période de vacances scolaires. La fréquentation est en moyenne de 20 ados/jour et 80 ados en moyenne sont inscrits sur le foyer.

Horaires d'ouverture : 13h30 à 18h30

Les ados participent également à des événements de notre commune comme le happy run color pour le Téléthon notamment avec la vente de calendriers.



► L'accueil de loisirs

Le centre de loisirs est ouvert tous les mercredis en période scolaire et pendant les vacances. Il est fermé 15 jours en août. Le centre fonctionne en journée ou demi-journée pendant les petites vacances et les mercredis, et à la semaine l'été.

L'accueil de loisirs a accueilli les enfants de nouveau la 1ère semaine de Noël soit du 26 au 29 décembre cette année.



Horaires d'ouverture : De 07h30 à 18h45

Quelques nouveaux aménagements ont été faits au centre de loisirs cette année.

Une mezzanine destinée au rangement des matériels a été posée dans la petite salle d'activités afin de dégager de l'espace au sol pour les différents ateliers proposés aux enfants et pour la création d'un petit coin repos - bibliothèque pour les plus petits

Le plafond de la grande salle a été abaissé pour un meilleur confort thermique et acoustique

Un coin lecture a été complètement réaménagé et réapprovisionné, avec de nouvelles banquettes plus fun et plus confortables

Les jeux ont été renouvelés

Des camps, des sorties et des activités initia'sport ont aussi été organisés pendant les vacances d'été



► Du nouveau dans les tarifs accueil de loisirs de l'île d'Olonne 2024

Dans un souci d'uniformisation et d'équité des tarifs, la facturation se fait désormais au ¼ d'heure et il n'y a plus d'heure forfaitaire. Ces nouvelles dispositions ont été mises en place le 1er septembre 2023.

Repas au restaurant scolaire : 3.74 €

TARIFS	QF 0-500	QF 501-700	QF 701-900	QF 901-1100	QF 1101-1200	QF +1200	QF Inconnus et non alloc
ALSH Journée avec repas	7.14 €	9.35 €	11.55 €	13.66 €	16.28 €	18.59 €	18.59 €
ALSH ½ Journée avec repas	3.57 €	4.67 €	5.78 €	6.93 €	8.14 €	9.29 €	9.29 €
Péricentre tarif au 1/4 d'heure	0.21 €	0.29 €	0.37 €	0.45 €	0.47 €	0.53 €	0.55 €

► Tarif périscolaire - accueil avant et après l'école

	QF 0-500	QF 501-700	QF 701-900	QF 901-1100	QF 1101-1200	QF +1200	QF Inconnus et non alloc
Tarif au 1/4 d'heure	0.45 €	0.50 €	0.53 €	0.55 €	0.61 €	0.68 €	0.84 €

Le matin : De 7h30 à 8h30 - facturation au 1/4 d'heure

De 8h30 à 8h45 - facturation au 1/4 d'heure

Le soir : De 16h30 à 18h45 - facturation au 1/4 d'heure

Attention ! La famille qui vient chercher son ou ses enfants après 18h45 se verra appliquer une amende forfaitaire de 5 € par retard

► Tarif

La fréquentation lors des heures d'ouverture au public au secteur Animation Jeunesse municipal à la salle de la Simouche au Logis des Marais est gratuite.

Certaines activités ponctuelles donneront lieu à une participation financière qui variera en fonction du quotient familial. Le remboursement est autorisé en cas d'absence justifiée seulement pour maladie et sur présentation d'un certificat médical

TARIFS	QF 0-500	QF 501-700	QF 701-900	QF 901-1100	QF 1101-1200	QF +1200	QF Inconnus et non alloc
Activités	29 %	38 %	47 %	56 %	65 %	75 %	75 %

► Tarif été

Pour l'ouverture des mois de juillet et août, le forfait « semaine » est obligatoire et remplace le tarif à la journée. Une dégressivité en fonction du nombre de semaines est appliquée.

TARIFS	QF 0-500	QF 501-700	QF 701-900	QF 901-1100	QF 1101-1200	QF +1200	QF Inconnus et non alloc
1 semaine	35.49 €	46.73 €	57.75 €	69.30 €	80.85 €	93.03 €	93.03 €
2 semaines	56.70 €	84.84 €	107.10 €	129.78 €	153.30 €	177.45 €	177.45 €
3 semaines	89.15 €	122.85 €	156.45 €	190.05 €	225.75 €	261.45 €	261.45 €
4 semaines	115.50 €	160.65 €	205.80 €	250.95 €	298.20 €	346.08 €	346.08 €
5 semaines	142.80 €	199.08 €	255.15 €	311.54 €	370.65 €	430.50 €	430.50 €

► École Sainte Anne

L'école Sainte-Anne est une école privée catholique sous contrat avec l'État.

Elle scolarise cette année 105 élèves répartis en 4 classes de la petite section au CM2. Les élèves de toute petite section peuvent entrer en septembre ou en janvier, lorsque les capacités d'accueil le permettent.

L'équipe éducative se compose de 6 enseignants :

- 4 titulaires pour chacune des 4 classes,
- 1 enseignante spécialisée de secteur,
- 1 enseignant pour la décharge de direction.

Ils sont assistés d'une aide maternelle, d'une apprentie à temps plein et cette année, d'un jeune en service civique pour aider les élèves dans leurs apprentissages.

L'école participe pleinement aux différents projets et aux animations de la vie communale ainsi qu'à de nombreux projets du réseau de l'Enseignement Catholique de Vendée.

L'école accueille toutes les familles, quelles que soient les croyances de chacun : les parents ont le choix entre la catéchèse ou la culture religieuse, à partir du CE1.

Un nouveau projet pédagogique rassemble tous les élèves à partir de cette année : «Jouons ensemble pour apprendre». Les enfants inventent et construisent en groupes leurs propres jeux tout au long de l'année.

Christophe Brunet - Chef d'établissement

☎ 02.51.90.79.61

📍 Place De Gaulle -85340 L'Île d'Olonne

🌐 iledolonne-sainteanne.fr/

✉ direction@iledolonne-sainteanne.fr



► Carnaval des enfants

Pour le carnaval des écoles Sté Anne et les Salines, le déguisement était obligatoire et tout le monde a joué le jeu. Sous le soleil, le cortège a défilé au son de la fanfare Music & show dans le centre bourg. Parents, enfants et représentants de la municipalité se sont ensuite retrouvés pour prendre un encas servi dans la cour du centre de loisirs.

► École publique Les Salines

L'école Les Salines accueille cette année 146 enfants répartis dans 6 classes : 2 classes maternelles sur le site de l'île aux enfants et 4 classes élémentaires rue de la salorge. La classe externalisée de l'IME d'Olonne accueille cette année 7 enfants.

Cette année, toute l'école, labellisée depuis 2020 « génération 2024 » participera aux projets jeux olympiques de l'USEP départementale. Elle accueillera notamment la flamme des écoles USEP le 30 mai et les CM seront chargés le 31 mai de l'apporter aux Sables d'Olonne pour une grande rencontre au stade de la Rudelière.

Vous pouvez faire connaissance avec l'école et découvrir son actualité en accédant à son blog :

<https://ent.e-primo.fr/blog/pub/lecole-publique-les-salines>

Pour tout renseignement contacter madame Lelièvre :

☎ 02.51.04.06.36

✉ ce.0850340h@ac-nantes.fr





VISITE DE LA
STATION D'ÉPURATION

19 Octobre 2023 Les élèves de CM2 des écoles des Salines et Sainte-Anne ont pu visiter la nouvelle station d'épuration des Sables d'Olonne Agglomération installée sur notre commune.

Ils ont été sensibilisés au parcours de l'eau et à l'importance de préserver cette ressource.

Ensuite, ils ont visité le site et ont pu découvrir le cheminement des eaux usées à travers les différents bassins de traitements biologiques, la valorisation des boues et l'utilisation de cette eau nettoyée.

Le site est visible à tout moment depuis le sentier pédagogique qui offre une vue d'ensemble des installations.

La station, bien intégrée dans l'environnement, se situe juste avant l'observatoire des oiseaux.



10 novembre 2023 :

Les enfants ont été reçu en Mairie avec la présence de Monsieur le Maire afin d'expliquer son rôle ainsi que le fonctionnement d'une Mairie.

Création de la gerbe pour la cérémonie commémorative du 11 novembre, réalisée et déposée au monument aux morts par les enfants de CM2 des deux écoles. Lors de la cérémonie au cimetière le 11 novembre Monsieur le Maire Fabrice CHABOT et le président de l'UNC ont remis à chaque enfant le bleuet, emblème de la 1ère guerre mondiale

Janvier 2024 : formation aux gestes qui sauvent avec des intervenants de la protection civile.

Avril 2024 : Rencontre transgénérationnelle entre les enfants et les résidents de l'EHPAD de Vairé autour des danses traditionnelles. Les enfants partageront un goûter avec les aînés.



CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE
DU 11 NOVEMBRE



Fil Rouge - Solidarité pour le Maroc :

Après le terrible séisme qui a frappé le pays, on manque de tout ; Aidons les enfants à reprendre le chemin de l'école, avec du nouveau matériel.

Ainsi une collecte de fournitures scolaires est organisée. Une aide à l'hygiène dentaire est aussi nécessaire. Merci de déposer vos dons au centre de loisirs. Un envoi est prévu en Avril 2024.

Tous les Islais peuvent participer !



Chaque année, plus de 250 nouveaux ouvrages viennent rejoindre les rayonnages de la bibliothèque municipale. Romans, BD, albums, contes et documentaires, un large choix de lecture à la disposition de tous.

Autour d'un thé ou café, la présentation de ces nouveautés par les bénévoles a remporté un vrai succès. Ce rendez-vous, plébiscité par les lecteurs, sera donc proposé régulièrement. Nous disposons également d'un fonds de 600 ouvrages proposés par la Bibliothèque Départementale de Vendée, renouvelé trois fois par an.

L'adhésion annuelle vous permet d'accéder également au catalogue des ouvrages du réseau des médiathèques et bibliothèques des Sables d'Olonne Agglomération (<https://bibliotheque.isoagallo.fr>).

► Zoom sur les actions 2023

Fête du livre – du 27 mars au 18 juin

Atelier cuisine avec Mme Marie France BERTAUD, atelier gourmand de mises en bouches à base de fleurs et légumes

Atelier d'écriture avec Mme Catherine GUILLEROT-RENIER, pour les amateurs de jeux avec les mots

Brico comptine avec Mme Dominique POSCA, spectacle jeunesse ponctué de bricolages et de comptines

Tapis de lecture « Une soupe au caillou », album mis en scène par les bénévoles sur un tapis coloré et ludique

Veillée Doudou « Miam » avec Mme Anne Gaël GAUDUCHEAU conteuse de la Cie La Lune Rousse

Tablier de lecture, sur le thème « de mers et océans », pour les petits aventuriers de 6 mois à 3 ans

Jouons avec les livres avec Mme Dominique POSCA, dispositif à destination des élèves de CP.



Accueil de 16 bébés nés en 2021 et 2022, pour faire découvrir la bibliothèque et leur offrir un livre de T'Choupi – 1er avril.

Accueil de 19 élèves de CM2 pour la remise d'une carte cadeau à utiliser dans la librairie « Comptoir de la BD » - 17 juin

Accueil toute l'année par les bénévoles, de l'Ecole Ste Anne, l'Ecole Les Salines, la classe Arc en ciel de l'IME et le centre de loisirs.

Horaires des permanences : ☎ 02.51.04.06.35

Mardi 16h30/18h00

Samedi 10h00/12h30

✉ bibliotheque@mairie-liledolonne.fr

Tarif adulte : 6 € / an

Gratuit pour les moins de 18 ans



REPAS À EMPORTER
LASAGNES



BAL DE
LAPAGAÏE



BOOM
DES ENFANTS



RUN COLOR



Vendredi 7 Décembre

Quand on parle du Téléthon, on pense à des personnes, pour la plupart des enfants malades, viennent nous interpeler à la télévision.

Ces enfants, ces jeunes sont face à leur mort le plus souvent, ils rayonnent de « vitalité », d'humour, de foi en la vie.

Pour beaucoup, ils nous donnent des leçons de positivité.

Impossible de ne pas réagir, participer, apporter son soutien, bâtir, avec eux et leur famille, la Maison de la Recherche.

Aujourd'hui, nous savons que des succès médicaux permettent de prolonger la vie de certains, de donner l'espoir de voir des horizons s'éclaircir...

C'est avec cette foi que notre commune se mobilise pour participer non pas à une victoire, mais à plein de victoires qui ne peuvent que nous donner de nouvelles motivations.

Cette année les dons récoltés atteignent 8 900 €

Dimanche 10 Décembre

qui
maladie, et
de bonne
vie, de force;
une pierre pour
recherche médicale.
aux permettent
à des familles,
mobilise pour
de petites
d'énormes
ont

Samedi 8 Décembre



MARCHE
COMITÉ DES FÊTES



GALA DE DANSE
JUST'A'CORPS



GALA DE DANSE
TWIRLING DE VENDÉE



SOIRÉE DJ



VILLAGE ASSOCIATIF



CONCERT SOL'AIR



Une femme.
La vie est belle.
Le fils rentre en quatrième.
Tout se passe bien...
Mais...
Mais une boule dans son sein

Interroge la femme.
D'abord, elle se parle à elle-même... « J'ai fait une mammographie, il y a 6 mois » ... Mais...

Mais beaucoup d'interrogations
Au fond de soi-même.
Faut-il en parler ?
À qui ?

Il ne faut pas paniquer
La famille...
Mais...
Mais il va bien falloir en parler...

Au médecin... Il dit Mammographie.
Un prélèvement dans le sein...

C'est parti...
Oncologue...
Ablation de la tumeur...

Chimio...
Elle affronte cette épreuve.
Seule au fond d'elle-même...

Ne pas atteindre son fils, sa famille.

Mais chacun autour essaie d'aider.

La lutte viendra surtout d'elle-même. Elle est là, 15 ans plus tard,

Le combat lui a permis de Vivre

Pour toutes ces femmes blessées,

Pour aider la recherche,
Pour que le cancer recule,

Des bénévoles, commençants, donateurs, coureurs, mancheurs...,
Ont uni leurs efforts dans le projet Octobre Rose.

L'île d'Olonne s'est mobilisée pour dire :

Mesdames,
Même si la souffrance n'est individuelle,

Nous, nous sommes là, avec vous...

Mais surtout, avant tout,

Prenez soin de vous !
Faites le dépistage du cancer :

Auto palpation,
Mammographie .

Vous êtes votre première prévention !!!



REMISE DE CHÉQUE À L'ÎLE D'OLONNE POUR LES ACTRICES OCTOBRE ROSE 1

► Goûter des aînés

La volonté du CCAS de déplacer le traditionnel goûter des aînés de décembre au mois de novembre depuis 10 ans, avec pour objectif de rompre la monotonie des journées automnales semble encore une fois faire l'unanimité.

Cette année, pas moins de 185 seniors de 67 ans et plus se sont déplacés pour partager un moment agréable autour d'un délicieux gâteau 3 chocolats et d'une rafraîchissante salade de fruits frais.

La décoration réalisée par nos bénévoles Martine, Annie, Dominique et Minouche sur le thème des marais est venue sublimer les tables.

Monsieur le Maire, Fabrice Chabot et les membres du CCAS ont remercié Bernadette Lafargue pour ses 10 ans de bénévolat au goûter des aînés, avant un départ en retraite bien mérité en fin d'année. Cette dernière rejoindra les ateliers bricolage pour le prochain goûter prévu le samedi 14 Novembre 2024.



► Ma Pochette SOS

Lors du traditionnel goûter des aînés, 150 pochettes SOS ont été distribuées !

La trousse SOS une fois complétée est placée dans le réfrigérateur. L'autocollant collé sur la porte d'entrée à l'intérieur permettra d'informer les secours de la présence d'informations capitales à la prise en charge médicale.

La copie de votre dernière ordonnance mise dans la trousse SOS permettra d'orienter les 1^{ers}



soins d'urgences, d'optimiser votre prise en charge médicale et limiter les pertes de chances par défaut d'informations sur la victime.

N'hésitez pas à demander un kit « Ma pochette SOS » auprès de l'accueil de notre Mairie.

► Don du sang

Comme chaque année, l'île Olonne a accueilli la collecte du don du sang qui a permis de recueillir 74 poches de sang qui permettront de sauver des vies.

Parmi les 74 personnes, on compte 12 nouveaux donateurs. Merci à eux !

Prochaine collecte jeudi 22 août 2024



► Service minibus

Tout au long de l'année et grâce aux chauffeurs bénévoles, le minibus du CCAS permet, une fois par semaine, le transport de nos aînés vers les zones commerciales (2€ par trajet)

Des sorties, aux frais des intéressés, sont également prévues : cette année, les utilisatrices habituelles ont eu la

possibilité d'aller à Terra Botanica au mois de juin et à l'aquarium de la Rochelle au mois de septembre.

Le minibus est également mis à disposition du Centre de Loisirs et des associations selon les besoins.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le secrétariat de la Mairie au 02 51 33 11 72

► Défibrillateurs

Depuis maintenant 9 ans la municipalité en partenariat avec la protection civile a formé 69 islais dont une vingtaine d'enfants à partir de 10 ans.

En 2024, d'autres sessions à la formation PSC1 seront proposées gratuitement aux Islais et membres de la vie associative. Une liste d'attente est en cours, vous pouvez vous adresser à l'accueil de la mairie pour vous pré inscrire.

Afin de faciliter la prise en charge d'une victime en arrêt cardiaque, un nouveau défibrillateur a été implanté sur le village de la Salaire, près du nouveau panneau d'informations lumineux.





► Un itinéraire du patrimoine version audio-guide

Cette année encore, la municipalité n'a pas manqué d'organiser un riche week-end du patrimoine les samedi 16 et dimanche 17 septembre derniers.

Pendant deux jours, un parcours ponctué de plus de vingt sites à découvrir, a connu un fort succès.

La nouveauté de cette édition a été l'expérimentation de l'audio-guide. Il suffisait de télécharger une application en photographiant simplement le QR code proposé en mairie. On pouvait alors écouter l'histoire de chaque site sur son propre téléphone.

Une visite guidée de ce parcours était également proposée le samedi. Ce fut l'occasion, comme la tradition l'exige, d'y inviter tous les nouveaux habitants de L'Île d'Olonne.



► Dimanche, la montée au clocher

La journée du dimanche était consacrée, à l'ouverture des différents sites du patrimoine du bourg. Les nombreux visiteurs ont pu partir à la découverte de leur histoire (îlot Mandret, petite gare, église, salorge et moulin).

Sur la place de l'église se tenait un pôle exposants. On pouvait admirer le travail des artisans ayant participé à la restauration de l'église, ainsi qu'à la démonstration des activités de plusieurs associations traditionnelles islaises (fanfare, groupe t.g.v, la pagaie et l'apmo).

Des animations folkloriques en costumes d'époque et de la cuisine à l'ancienne étaient présentées par le groupe Thiarre d'Isles dans la cour de l'îlot Mandret où la vieille cave ouverte faisait découvrir l'ambiance d'une cave d'autrefois.

Thiarre d'Isles y présentait aussi une partie de sa collection de coiffes de pays. Des expositions sur le patrimoine hors du bourg et sur les marais salants étaient organisées dans la grande salorge.

Les deux points forts de ce week-end étaient incontestablement la visite des monuments les plus emblématiques du village dont les importantes restaurations ont été achevées au cours de l'année :

Le moulin, dans lequel on pouvait monter et apprendre l'histoire grâce à l'association s.m.p.i et les visites guidées des charpentes et de la chambre des cloches de notre clocher pittoresque animées par Hisla ad Marchas.



► Le moulin du bourg dit le moulin de Gueffard

Témoin des temps les plus lointains, ce très vieux moulin était sûrement la plus ancienne ruine de la commune jusqu'à ce qu'il soit restauré ces deux dernières années.

Le moulin du bourg est devenu un des emblèmes du village de l'Île d'Olonne.

La première trace qui atteste de son existence date du 12 septembre 1656. Grâce à un vieil acte notarié découvert aux archives départementales en 2020.

Un élément dans l'architecture permettant de démontrer son ancienneté se situe au-dessus de la porte ouest. En effet le linteau de pierres (le palâtre) de cette porte est exactement de même style que celui de la porte de la tourelle de l'église, datée de la fin du XV^{ème} siècle.

Sa construction ou sa rénovation ainsi que l'élévation du dernier étage pourraient avoir été engagées à cette époque.

Aux deux portes d'entrées, on remarque une croix gravée dans la pierre. Ce style de croix a aussi été observé au moulin St Jean situé au Château d'Olonne.

Le moulin d'un diamètre de 5,52m, d'une hauteur de 7,47m, aux murs épais d'un mètre sans semelle de fondation, était accompagné d'une maisonnette-boulangerie dont les fondations sont encore visibles. Le tout était surmonté d'une tonnelle en bardeaux de châtaignier.

Il a été exploité depuis le XVIII^{ème} siècle jusqu'à son abandon en 1931 par deux familles isloises, les familles Trichet et Foucaud dont les membres étaient meuniers, fariniers ou boulangers.



LES NOMS DONNÉS AU MOULIN

Les plus anciens textes mentionnant le moulin rendent incontestable que le nom utilisé pour le décrire est «le moulin du bourg». C'est d'ailleurs son seul nom observé jusqu'à la première moitié du XIX^{ème} siècle.

Ce n'est qu'en 1829, pour une raison qui n'a pas encore été découverte, que le moulin se voit attribuer le nom de «moulin de Gueffard».

LA LÉGENDE DE LA TOUR DE GUET

Légende ou histoire vraie, il se raconte depuis longtemps que le fût du moulin serait le vestige d'une tour de guet utilisée pour protéger l'ancien château seigneurial de la «cour de L'Île». Cette tour de guet aurait été reconvertie, dit-on, en moulin à vent lorsque les temps furent devenus plus sûrs.

Pourtant, jusqu'à aujourd'hui, aucun écrit et aucune preuve n'ont été découverts pour attester cette théorie. Cependant, déjà en 1656, l'usage de la bâtisse était bien de moudre le grain.

► Un patrimoine historique, une architecture remarquable

L'histoire de notre église restera marquée par l'année 2023. Jamais, depuis 120 ans, d'aussi considérables travaux n'y avaient été entrepris. Lorsqu'il prit la paroisse en 1895, le curé Taffoireau trouva une église en très mauvais état. Le clocher menaçait de s'écrouler sur les paroissiens. Son premier souhait fut de travailler sur un grand projet de restauration, ce qu'il accomplit avec succès en 1903.

L'histoire s'est répétée en ce début du XXI^{ème} siècle. Cette fois-ci c'est la municipalité qui a décidé d'entreprendre la restauration totale, à l'identique, de notre église pittoresque.



► Petit historique

À l'origine, une église n'était pas qu'un lieu de culte, c'était aussi un refuge pour se mettre à l'abri des envahisseurs.

Sur l'île St Martin, avant 1020, la première église fut édifiée dotée d'un enclos cémétériel et d'un prieuré auprès desquels, dès l'origine, la population chrétienne locale fut regroupée. L'emplacement est celui du bourg actuel. Cet emplacement était judicieux puisque les abbayes locales cherchaient à posséder des salines déjà constituées ou à créer.

L'église Saint Martin et son prieuré, étaient situés à l'emplacement actuel de celle d'aujourd'hui. Un certain Levin y était prêtre dès l'an 1020.



► Les différentes évolutions de l'église

En 1472, Louis XI fonda la ville des Sables d'Olonne et aménagea le port. Les exportations maritimes du sel et du vin se développèrent et le pays d'Olonne connut un essor économique important. La population de l'île d'Olonne augmenta et l'église devint trop petite.

À partir de 1481, un transept, un chœur à fond plat et la tourelle furent construits.

En 1657, Marie Bouhier, propriétaire de la seigneurie de l'île d'Olonne y fit élever le chœur actuel de l'église en la mémoire de son défunt époux, mort quatre ans plus tôt. Le retable de la Vierge daté de 1638 possède le blason du duc de la

Vieuville ainsi que des têtes de bœufs symboles de la famille Bouhier.

En 1698, Marie-Thérèse de Nouaille, arrière petite-fille du duc de la Vieuville et de Marie Bouhier, se maria avec le duc de la Vallière. C'est à eux que l'église doit son troisième agrandissement vers 1700 : un clocher tors, totalement original pour notre pays, fut élevé.

En 1874, sous l'impulsion du curé Jourdain, une restauration fut entreprise dans le chœur et l'avant chœur. Elle serait à l'origine de l'extraction des dalles funéraires des seigneurs de l'île d'Olonne qui s'y trouvaient. Elles auraient été jetées pour servir de remblais. L'une d'entre elles, celle de Jean Ranfray, seigneur de la Brunière et de la Bajonnière, mort en 1688, a été retrouvée par hasard en 1978. Cette dalle funéraire est désormais retournée dans l'église où elle est exposée depuis 2021.

► La grande restauration de 1901 - Le choix d'un nouveau clocher

Lorsque l'abbé Taffoireau prit ses fonctions de curé de l'île-d'Olonne en 1895, il découvrit une église délabrée, un clocher tors qui se désolidarisait de sa base.

Il entreprit alors la restauration de l'église grâce aux dons des islais.

Le vieux clocher et les nefs furent totalement mis à terre. Seuls le chœur et la tourelle furent conservés. Les pierres furent réemployées pour la construction du nouvel édifice mais il en manqua beaucoup. On fit venir de la pierre, de Luçon et de Chauvigny et des ardoises d'Angers.

La première messe donnée dans l'église nouvelle fut célébrée le 1^{er} février 1903.

Le clocher, quant à lui, ne fut pas achevé aussitôt par manque d'argent. On parla alors de lui installer une couverture sans flèche à quatre pans jusqu'à ce qu'un bienfaiteur offre 10.000F permettant d'élever le balcon et la flèche tels que nous les connaissons aujourd'hui. Elle culmine à 36,50 mètres.

L'architecture du clocher islais demeure unique en France. Il est devenu l'emblème et la fierté du village.

► Les dates clés depuis 1901

1920-1935 déplacement du cimetière tout autour de l'église vers le nouveau cimetière et l'ossuaire communal. Les islais ont été enterrés ici pendant presque mille ans.

1921 installation des horloges du clocher

1935 inauguration des 11 vitraux et pose des lambris aux murs. Le grand vitrail du chœur, lui, date de 1868.

1952 une violente tempête brise le vitrail qui se situait au-dessus de la grand-porte.

1968 installation du nouveau vitrail, seize ans après la tempête dévastatrice

1995 installation du nouveau coq à la cime de la flèche du clocher en remplacement de l'ancien qui était très abîmé

1999 la tempête Martin fait de nombreux dégâts sur les ornements extérieurs. Des pots à feu et la croix de pierres tombent au sol,

2018 fermeture au public du clocher balcon

À partir de 2018 l'état de l'église se dégrade de plus en plus, la municipalité travaille sur un projet de rénovation totale.

2021-2023 restauration de l'église (budget de plus de 2.000.000€)

20 décembre 2023 inauguration d'achèvement de la grande restauration.



► L'Abbé Yves Garnier nous a quittés !

Prêtre du diocèse de Luçon, originaire de Damvix où il est né le 20 mai 1934, Yves Garnier a inscrit son nom dans l'histoire du bourg de L'Île ces vingt dernières années, où il fut prêtre de 2003 à 2019.

Il a été ordonné prêtre en 1965. D'abord vicaire à Montournais pendant deux ans, il l'est ensuite à Saint Christophe du Ligneron jusqu'en 1972. Aumônier du CMR sur le secteur de Saint Fulgent, et du Mouvement rural jeunes à Aizenay, il est nommé curé de Bazoges en Paillers en 1978. En 1988, il est en service pastoral à La Mothe Achard, puis en 1992 est nommé curé d'Apremont et Maché. En 1997, il devient prêtre coopérateur dans la paroisse de Saint Christophe du Ligneron.

C'est en 2003 qu'il arrive dans la paroisse St François d'Auzance et Vertonne et s'installe au presbytère de L'Île d'Olonne.

Amoureux de son dernier village, il était passionné par son église dont il aimait partager l'histoire, en particulier lors des journées du patrimoine.

Lorsque l'heure de la retraite est arrivée, en 2019, il avait souhaité rester vivre au presbytère de L'Île d'Olonne jusqu'à son décès survenu le 3 juillet dernier.

Les islais gardent le souvenir d'un curé sympathique et très accessible, ouvert d'esprit et doué d'un tempérament tenace et persévérant.

Il a été inhumé au cimetière de Damvix.



► APE

L'Association des Parents d'Élèves de l'école maternelle et primaire publique fait sa rentrée.

L'objectif de notre association est d'organiser des événements conviviaux et festifs pour les enfants de l'école ainsi que pour leurs familles.

Cela peut être dans le but de récolter des fonds pour aider à la réalisation des projets pédagogiques de l'équipe enseignante à destination des élèves, (sorties, concerts, visites, achat de matériel, de livres...)

Mais, nous apprécions de proposer des sorties et activités permettant de tisser du lien. (sortie accrobranche, carnaval, fête de Noël et de fin d'année par exemple)

Nous remercions tous les parents qui viennent nous prêter main forte et permettent le bon déroulement de ces événements.

Belle année à toutes et à tous !

Président : Valentin Contet

✉ apelessalines@hotmail.com



► A.S.P.I FOOT

Créée en 1972, l'ASPI FOOT, vient de fêter ses 50 ans, sous la présidence de Jean-Marc Mornet nouvellement élu. Elle dispose aujourd'hui de 4 sections :

La section Baby Foot

Les jeunes catégories U6, U7, U8, U9 (enfants nés entre 2018 et 2013), et U10, U11, U12, U13 (enfants nés entre 2012 et 2009 en entente avec le club de St Mathurin : Référent Aspi Foot : Romain Ferre 06.27.23.75.30

La section football Séniors : Référent Olivier Thouzeau, Vice -président 06.27.23.75.30

La section football loisirs : Référent Jérôme Da Sylva 06.27.35.58.24

Les seniors s'entraînent mardi et jeudi soir à 19h, sur le stade de la Redoute à l'Île d'Olonne.

Les jeunes U10 et U11 s'entraînent lundi et mercredi

à 18h, les U12/13 les mardis et jeudi 18h à St Mathurin puis L'Île d'Olonne. Les baby foot et U6, U7, U8, U9 au stade de l'Île d'Olonne.

Pour cette nouvelle saison, le tournoi Inter quartiers de l'ASPI FOOT aura lieu le 19 Mai 2024.

Président Jean-Marc Mornet

☎ 06.14.23.81.44

✉ aspifoot1972@gmail.com

f ASPI FOOT - Ile d'Olonne



Nous avons en cette fin d'année une pensée particulière pour notre ami Bébert qui vient de nous quitter.

Il a passé plus de 30 années à nos côtés, dès 1988 en tant que joueur, puis en 1996 comme trésorier adjoint et responsable du bar.

Il était aussi notre lien avec le comité des fêtes où il était également très apprécié.

Sa simplicité, sa bonne humeur, sa présence toujours fidèle et son petit vin chaud réconfortant les jours de match en hiver, sans parler des repas organisés pour le club....

Tu vas nous manquer, et nous sommes heureux de t'avoir côtoyé toutes ces années.



► SO BAD

L'année 2023 a été intense pour le SObad 85 (club de badminton de l'agglomération des Sables d'Olonne). La Bad'Olonnaise, a accueilli début juillet près de 300 joueurs venus de la France entière.

Le SObad 85 compte à ce jour près de 250 joueurs. Côté compétition, l'équipe première du club a gagné sa place en Régionale 1.

Le club est fier de son école de jeunes (noté 4 étoiles sur 5 par la Fédération). De nombreux jeunes performant au niveau départemental, puis les meilleurs atteignent le niveau régional, voire national et international. Le club compte un jeune Champion de France et Champion d'Europe Cadets en double hommes, ainsi qu'une Championne de France en Double Dames Cadette.

L'année 2024, accueillera un nouveau salarié en alternance et créera un nouveau créneau loisirs encadrés, pour les joueurs débutants souhaitant acquérir les bases avec nos entraîneurs.



Présidente - Manon BRENTINI

 www.sobad85.fr

 contact@sobad85.fr

  @sobad85

► Comité des fêtes

L'année 2023 fut riche en festivités pour le comité des fêtes.

En effet nous avons organisé le 10 k'ille DISCO avec paillettes, musique et sportifs.

Avec l'ASPI basket et l'Ogec de l'école Sainte Anne nous avons proposé pour la première fois l'entrée gratuite à la fête des vieux métiers. La foule a répondu présente durant tout le week-end.

Le comité des fêtes a également co organisé La fête des vendanges et la fête du sel avec les associations Notre Dame des Paludiers, Tradition Gestuelle en Vendée, Hisla ad marchas et Thiarre d'Isla.

Comme chaque année nous tenions à participer au téléthon.

Le comité prête du matériel aux associations islaises et nous proposons au public la location de matériel pour vos fêtes (bancs, tables, tentes, mange debout, verres ...).

Merci à nos membres (nouveaux,actuels et sortants) , bénévoles ainsi que nos partenaires sans qui tout cela ne serait pas possible.

Et nous avons une pensée particulière pour Hubert Godin. Bebert est parti trop tôt, sa bonne humeur et sa gentillesse vont nous manquer. Le comité est fier de l'avoir eu dans ses rangs depuis de si longues années.

Rendez vous en 2024 pour :

Le 10 k'ille le 6 avril

fête des vieux métiers les 20 et 21 juillet

 06.18.52.05.21

 festivitesiledolonne@gmail.com

Les présidents Boré Audrey, Mandret Alexandre, Chauvin Thibault et Frank Brossard.





► Association Tradition Gestuelle en Vendée

Depuis sa création, l'Association Tradition Gestuelle en Vendée s'est engagée à préserver et à promouvoir les richesses culturelles et patrimoniales de notre belle région. Nous travaillons assidûment pour transmettre ces traditions aux nouvelles générations, avec la volonté de préserver des savoir-faire traditionnels. Cette année, l'Association a pris l'initiative d'organiser les feux de la Saint-Jean et la fête des Vendanges, deux événements qui ont connu un grand succès et ont été l'occasion de renforcer notre lien avec notre patrimoine.

Nous sommes fiers d'être une présence constante lors de nombreuses manifestations locales, notamment la fête des vieux métiers mais aussi lors d'événements

organisés sur tout le territoire Vendéen.

L'Association est ouverte à tous, quel que soit l'âge. Nous encourageons les jeunes et les moins jeunes à nous rejoindre, à partager leur passion pour notre culture et à participer activement à nos activités. Des répétitions sont organisées tous les premiers dimanches du mois.

Vous pouvez nous contacter à :

✉ tradition.gestuelle.vendee@gmail.com

☎ 06.28.03.51.82



► Lapagaïe

LAPAGAÏE est une association qui a pour but de faire découvrir la culture traditionnelle, le patrimoine, la nature... par la danse, le chant, l'accordéon et les sorties découvertes. L'association est administrée par un Conseil d'administration collégial.

Voici les activités proposées par Lapagaïe :

1 atelier danses traditionnelles à la salle du Pré Neuf, le mardi soir tous les 15 jours de 20h à 22h

3 ateliers accordéon diatonique à la salle du Pré Neuf, le mardi soir tous les 15 jours de 18h30 à 21h30

1 atelier Accord'danse à la salle du Pré Neuf (accordéon, autre

instrument et chant), le mardi soir tous les 15 jours de 18h30 à 20h

1 atelier chant à la goule à l'Illet Mandret, le 1er et 3ème mercredi de chaque mois de 20h30 à 22h

-Des sorties découverte de la nature, du patrimoine.

Sont également organisées en 2024, 3 veillées à danser : les vendredi 2 février 2024, 3 mai 2024 et 5 juillet 2024.

Ainsi que 3 bals Trad : le samedi 9 mars 2024, le samedi 12 octobre 2024 et le dimanche 8 décembre 2024 (au profit du Téléthon).

✉ beatricelapagaie@gmail.com





► Just'A'Corps

Forte de ses 240 adhérents et de ses trois profs, Just'A'Corps continue d'évoluer sur les 2 communes de l'Île d'Olonne et Saint-Mathurin.

Nous proposons des cours de danse adultes et enfants en modern jazz, en classique et en contemporain.

Nous avons actuellement 6 cours de gym Pilates qui rencontrent un vif succès et nous avons ouvert cette année une nouvelle discipline : un cours de stretching à St-Mathurin.

Just'à'corps propose tous les ans des chorégraphies au Téléthon à l'Île d'Olonne et à la fête de la musique à St-Mathurin. Certaines de nos danseuses participent aussi à des rencontres danse à Soullans ou à Olonne

lors de « danse ton week-end »

Et bien sûr le moment tant attendu pour les danseuses est le Gala de danse qui met en scène des danses apprises au cours de l'année autour d'un thème et qui aura lieu au printemps 2024.

Nous avons aussi un catalogue de costumes de spectacle à louer qui est consultable sur notre site.

Présidente Lydie Poiron

☎ 06.10.25.44.73

✉ justacorps85@gmail.com

🌐 justacorps85.fr

📘 Just'A'Corps

► Mais où sont mes ciseaux

L'association « Mais où sont mes ciseaux » est née de la passion de la couture et des travaux d'aiguilles.

Souhaitant partager cette passion, Claire & Isa proposent des ateliers de couture le 2ème samedi du mois de 10h à 17h00 dans une ambiance conviviale à la salle des paludiers.

Chaque participante repart avec son ouvrage terminé, prêt à être utilisé. Le thème est commun présenté d'un atelier à l'autre avec la liste du matériel nécessaire à la confection du projet. Parmi les projets qui ont été cousus ensemble à l'aube du 1er anniversaire de l'activité, on a pu créer un sac cabas, un sac isotherme accompagné de son range couverts et de son sac pour la bouteille également isotherme, un protège carnet avec sa trousse, une panière, un portefeuille...

L'association est également présente lors de la Fête des vieux métiers à l'Île d'Olonne.

Enfin, nous organisons tous les ans les puces des couturières à la salle du pré neuf. Rendez-vous le dimanche 5 Mai 2024.

✉ maisousontmesciseaux@hotmail.com

📘 Mais où sont mes ciseaux?





► Le Music & Show NDP

Le Music & Show NDP est prêt pour cette nouvelle saison ! Cette année, nous avons mis l'accent sur la communication. Les jeunes de notre association ont ainsi créé un nouveau site web (musicandshow.fr) et un compte Instagram ([musicandshow.ndp](https://www.instagram.com/musicandshow.ndp)). A travers ces réseaux, vous pourrez suivre toute notre actualité : infos et photos sur nos prochaines prestations ; infos sur nos manifestations extra-musicales (Loto, Vide-Greniers) etc. Pour cette année 2024, le Music & Show NDP poursuit ses objectifs pour vous proposer un répertoire musical et chorégraphique nouveau et varié.

Voici quelques infos sur les répétitions ouvertes au public : pour nos danseuses : le mardi de 19h30 à 21h à la salle du Logis des Marais ;

pour nos musiciens : le jeudi de 20h à 22h à la salle de la Redoute ; pour l'ensemble du groupe : le dimanche de 10h30 à 12h à la salle de la Redoute.

Pour information, l'association prend en charge les cours de musique et de danse ; le prêt d'instruments et le prêt des tenues vestimentaires. Seule une cotisation de 16 € est demandée pour les + de 18 ans.

Restez connectés et pour tout autre renseignement, vous pouvez nous contacter Mr Retail Ghislain - Président du Music & Show NDP).

☎ 06.19.28.73.41

🌐 musicandshow.fr

📘 Music & Show NDP

📷 [musicandshow.ndp](https://www.instagram.com/musicandshow.ndp)

► Rando Auzance Vertonne

Notre association « Rando Auzance Vertonne » organise des randonnées pédestres hebdomadaires pour ses adhérents habitants de Vairé, Sainte-Foy, Saint-Mathurin et l'île d'Olonne.

Nous proposons à nos adhérents, un programme annuel de randonnées (8 à 12 kms), à effectuer tous les jeudis après-midi, de septembre à juin, sur des sentiers balisés se situant dans un périmètre maximum de 20 kms autour des 4 communes concernées.

En juillet et août chaque année, nous organisons les randonnées « Chemin faisant » ouvertes à tous.

Renseignements et adhésions accessibles uniquement aux habitants de nos 4 communes et ce en septembre

de chaque année. Pour cela il faut contacter l'une des 4 personnes suivantes, elles demeurent sur chacune de nos communes :

Bernard BIBARD tel : 06.88.45.58.74,

Alain DESCHAMPS tel : 06.72.81.39.17,

Jean Paul GALPIN tel : 06.85.73.53.81,

Jean-Claude PARPAILLON tel : 07.88.64.19.23.

Nous sommes 76 adhérents cette année, dont 12 de Vairé, 15 de Saint Mathurin, 12 de l'île d'Olonne et 26 de Sainte Foy.

Président : Bernard BIBARD

☎ 02.51.22.73.67 - 06.88.45.58.74

✉ bernard.bibard@sfr.fr



► SMPI

Depuis mai 2016, l'association « Sauvegarde du Moulin et du Patrimoine Islais » a œuvré afin que notre moulin « du bourg » bénéficie du souffle d'un projet original et réaliste.

Cette année couronnée par son inauguration, fut illustrée par une reconnaissance massive : près de 20000 personnes depuis le mois de juin ont voté en foulant de leurs pieds les marches du moulin, nous témoignant ainsi leur reconnaissance et leurs profonds remerciements alors que l'association était représentée par plus de vingt bénévoles tous les samedis après-midis du 3 juin au 7 octobre !

Par ailleurs la somme de 24692 euros, fruit de notre souscription publique portée dans toute l'agglomération sablaise, fut offerte par la SMPI à notre commune, participant ainsi au financement de cette réhabilitation.

Notre association accompagnera les initiatives de nos élus par leurs suggestions concernant les aménagements des abords.

Dans ces temps de grandes incertitudes, notre mémoire, comme un capital, continuera de fructifier et ne périlitera pas.

Nous garderons aussi précieusement le souvenir de Viviane Marti décédée fin novembre 2023 ; adhérente de la première heure, très attachée à son village et à ses traditions. Son enthousiasme simple, sa bonhomie communicative, ses anecdotes sur la vie de l'Île autrefois, sa présence soutenue lors de nos activités malgré son grand âge ont construit l'attachement respectueux que nous lui portons. Nous sommes fiers de lui rendre hommage.

François Cassan président S.M.P.I.

☎ 06.38.98.43.15. 📍 Moulin Gueffard



► Twirling Vendéen

Le Twirling Vendéen vous propose des cours de pratique sportive de twirling bâton en loisirs et compétition de septembre à début juillet. Le twirling allie danse, gym et maniement de bâton. Les entraînements se déroulent sur la commune de l'Île d'Olonne ainsi que sur celle de Saint Mathurin et ce, même pendant les vacances scolaires. Les horaires des groupes loisirs sont :

Le mercredi à la salle de la Redoute de l'Île d'Olonne de 15h à 17h.

Le samedi à la salle de sports de Saint Mathurin de 10h à 12h.

Nathalie, Lea, Luisa, Marina et Leyna sont les monitrices de 5 groupes de filles/ garçons allant de 6 ans à 21 ans de niveau débutant à expert.

Venez nous découvrir lors de notre gala le samedi 6 juillet 2024 ainsi que lors de nos diverses représentations dans les différentes communes.

Pour tous renseignements :

☎ 07.66.34.34.52

✉ twirling.vendeen@gmail.com

🌐 twirlingvendeen.com

📍 Twirling Vendéen 📷 twirling.vendeen.

Sylvie Batatas, présidente (06.35.55.90.65).



► Sol'air

C'est un ensemble vocal de variétés dans l'air du temps.

Le répertoire, choisi par les choristes, est en grande partie composé de chansons actuelles, empruntées à Clara Luciani, Kyo, Slimane, France Gall, Céline Dion, F. Pagny, K. Girac, Cabrel...

Greg Puffer dirige avec énergie, rigueur et humour aussi, ce groupe de 75 choristes motivés et enthousiastes dont les âges vont de 17 à 88 ans.

Cela fait 16 ans qu'ils se réunissent pour le plaisir de chanter. Les répétitions ont lieu le lundi de 17h45 à 19h15, salle du Pré Neuf à l'île d'Olonne.

En 2023, Sol'Air a présenté 4 concerts :

le 29 janvier à Saint Mathurin, le 13 mai à l'île d'Olonne, le 12 juillet pour un mercredi de l'été à l'église de l'île d'Olonne avec le groupe Ukrainien et le 9 décembre pour participer au Téléthon.



Pour l'année 2024, deux dates de concert sont déjà prévues :

Le dimanche 4 février à l'Auditorium Saint-Michel aux Sables d'Olonne,

Le samedi 15 juin à la salle du Pré Neuf à l'île d'Olonne.

La Présidente Marie-Claude Grosjean

✉ marieclaud.grosj@orange.fr



► USEP

L'association USEP de l'école Les Salines, section de l'amicale laïque permet à tous les enfants de l'école de participer, sur temps scolaire, aux activités organisées par le comité départemental USEP : randos-contées pour les classes maternelles, Usépiades, courses d'orientation, « Ptit tour vélo ».

Les élèves de CE2, CM1, CM2 licenciés, peuvent également participer aux activités départementales hors temps scolaire, certains mercredis, ou le soir. Ils sont encadrés par des animateurs bénévoles. Des randonnées, des sorties nature, des activités sportives ou de jeux de société leur sont proposées. Les USEPIENS participent à la vie de l'association en prenant des responsabilités. L'USEP Les Salines a obtenu depuis 2020 le label « Génération 2024 ». Elle participera, dans ce cadre, à une grande rencontre le 31 mai 2024 aux Sables d'Olonne, organisée pour les écoles « Génération 2024 » par le comité départemental USEP.

Renseignements : Me Lelièvre

☎ 02.51.04.06.36

► ACAIO - Association des Commerçants et Artisans de l'île d'Olonne

ACAIO, Association des Commerçants et Artisans de l'île d'Olonne, est présente dans le bourg avec ses nombreux commerçants ainsi que dans la zone artisanale avec ses nombreux services proposés à l'ensemble de la population et ses alentours !

Lors des Mercredis de l'été, nous avons organisé une soirée guinguette.

Chaque manifestation sur la commune étant victime de son succès, nous avons eu bien plus de visiteurs que ce que nous attendions puisqu'environ 1500 personnes se sont déplacées !

Actions menées :

L'ACAIO est porteuse du Téléthon 2023 : tirelires dans les commerces, récolte des dons artisans et commerçants, animations au village téléthon.

Distribution des agendas et participation aux Mercredis de l'été.

Le bureau et tous les adhérents vous souhaitent une excellente année 2024 !



Président : Dauboeuf Dominique

☎ 02.51.33.13.13

✉ acaio.ile@gmail.com



► Amicale laïque de l'école Les Salines

Chaque année, l'association apporte son soutien financier à l'école Les Salines en organisant diverses activités, telles que des lotos, des repas à thèmes et même un réveillon du Nouvel An.

Ces initiatives permettent de financer les sorties pédagogiques et les voyages scolaires de l'établissement.

De plus, l'association propose deux sections distinctes à ses membres : Une section bricolage une fois par mois, ainsi qu'une section sportive chaque semaine pour pratiquer divers sports à la salle de la Redoute.

En outre, d'autres activités sont disponibles, notamment des randonnées mensuelles, des sorties à la journée et des pique-niques.

L'année 2024 ne fera pas exception avec l'organisation d'un repas à thème le 13 avril 2024.

Si vous souhaitez obtenir davantage d'informations:

✉ a.l.lesalines@gmail.com

► La société de chasse

A ce jour, notre société compte 30 adhérents, en baisse depuis plusieurs années.

Cette année, les fonds récoltés notamment grâce aux Mercredis de l'Été, ont permis le bon fonctionnement de notre association (réparation du matériel, entretien des parcelles, pose d'agrains et abreuvoirs qui profitent également à toute la faune sauvage, surtout l'été).

Si vous constatez des dégâts causés par des nuisibles (ex : renards, fouines dans les poulaillers), prévenez la mairie qui nous fera parvenir l'information.

Merci à tous les chasseurs et non chasseurs qui participent au bon fonctionnement de notre société.

Président, Tony Gendre

☎ 06 11 75 45 96

✉ tony_gendre@hotmail.fr





► Mouv'Islais GYM Adultes par Familles Rurales

De septembre à fin juin 2024, l'association Familles Rurales vous propose des cours d'activités physiques qui vous assureront la forme et la détente dans une ambiance conviviale et associative.

Christophe Thibault est notre coach sportif. Des cours avec renforcement musculaire et postural, abdominaux, cardio, stretching... vous sont proposés à la salle polyvalente Espace du pré neuf

Le lundi 20h-21h

Le mardi 11h-12h

Le mercredi 19h30-20h30

Le jeudi 11h-12h

L'inscription vaut pour les quatre cours par semaine. Inscription possible en cours d'année.

(Les cours sont mixtes)

Les jeunes, les seniors et les messieurs sont également les bienvenus.

Vous pouvez venir nous rencontrer et essayer sans engagement, la première semaine est gratuite.

Patricia Richard Présidente

☎ 06.78.02.66.47



► Le photoclub Islais

Nos expositions ont connu à nouveau cette année un grand succès. Environ 4400 personnes sont venues nous visiter sur la période de juin et août. La Salorge est un superbe écrin pour accueillir ces expos d'été.

Notre assemblée générale a eu lieu fin août. Le club a élu un nouveau Président en la personne de Mr Thierry Argentin. Le programme de l'année 2023-2024 nous promet de belles réalisations. Les photographes travaillent déjà sur de nouveaux thèmes.

Nous nous retrouvons le lundi de 14h30 à 16h30 et le mercredi tous les quinze jours de 20h30 à 22h30 au Logis des marais au-dessus de la bibliothèque.

La 15ème semaine de la photographie aura lieu du 24/02 au 03/03/2024 au Logis des marais.

Président : Mr Thierry Argentin

✉ photoclub.islais@gmail.com



► Lil"A" Fleurs

L'association s'engage à :

Transmettre fidèlement les principes et les enseignements du Docteur Bach sous forme d'ateliers et de conférences. Interventions dans le monde associatif.

Conseiller et orienter la personne sur les fleurs de Bach selon ce qu'elle vit, au travers d'un temps d'écoute
Animer des formations

Les interventions sont données par une conseillère et formatrice : Marie-Christine Brunault.

Activités : 2022-2023 - Salon Destination Bien-Etre

L'association a donc décidé de renouveler cette manifestation le dimanche 29 Octobre 2023.

Les 10-11-12 Novembre : Participation de l'association au salon ZEN de St Jean-de-Monts. Il y aura une conférence et un atelier.

Président de l'association : Joseph Brunault

✉ brunault.jmc@wanadoo.fr

🌐 www.fleurs-de-bach-brunaultmc.fr

☎ 06.84.40.32.01 - 02.51.22.32.98



► Les Amis du Marais

L'association les Amis du Marais est composée de 76 adhérents dont 60 demeurent à l'île d'Olonne.

L'association a pour but de rompre l'isolement des personnes âgées, en créant des activités le mardi après-midi avec des jeux de cartes, des jeux de société à la salle du pré neuf, le jeudi après-midi des randonnées et le vendredi après-midi la pétanque au stade de la Redoute.

Nous avons organisé 3 concours de belote, 1 loto et 4 repas entre adhérents en 2023.



Notre assemblée générale aura lieu le mardi 30 Janvier 2024, jour où nous renouvelerons les cartes d'adhésion pour l'année à venir. Madame LE CREURER Présidente et son bureau, seront heureux de vous accueillir et vous permettre de passer un moment convivial, entre personnes de la même tranche d'âge.

Nous ne pourrions conclure sans avoir une pensée pour notre amie et ancienne présidente Huguette Elineau qui nous a quittés trop tôt. Nous n'oublierons jamais son dévouement et sa joie de vivre.



☎ 06.79.66.59.90

✉ c.gauvrit@orange.fr



► Le Drakkar de Vendée

Le chantier du Drakkar de Vendée ne cesse de progresser grâce à une quarantaine de ses bénévoles.

A ce jour, l'équipage dédié à la construction s'attache à réaliser les 19 varangues, des pièces de bois, de 3m à 5m de long, sur 21cm de haut et 11cm de large. Ce sont les côtes du navire. La technique retenue est celle du lamellé-collé. Cela représente environ 400 planches après découpe, rabotage, ajustage...

L'objectif est de pouvoir réaliser le squelette complet du drakkar à la mi-décembre, avec également la pose du sabot du pied de mât et très probablement le premier niveau de la coque.

Le chantier du drakkar a débuté en décembre 2022 avec la coupe et la taille des 254 planches nécessaires pour construire la quille, l'étrave et l'étambot.

L'ensemble de ces pièces est déjà réalisé avec l'axe longitudinal complet du navire.



La vergue, la partie qui permet de lever la voile le long du mât, est aussi terminée, comme le mât. A la mi-décembre, la coque va donc commencer à monter sur 16 niveaux jusqu'en mars, période où le navire sera prêt pour la mise à l'eau au Port des Sables d'Olonne.

Renseignements :

✉ amisdrakkar.vendee@gmail.com



► Comité de jumelage Ile d'Olonne-Vairé / Heimenkirch

L'association du Comité de Jumelage a à cœur de maintenir la relation avec la commune d'Heimenkirch de 3734 habitants située en Bavière Allemande.

Nous avons donc fêté nos 10 ans de jumelage le week-end de la Pentecôte, en présence de 23 amis Bavarois et Markus Reichart, maire d'Heimenkirch.

Nous remercions nos 2 municipalités pour leur présence et participation lors de ce week-end de festivités. Nous ferons le voyage à Heimenkirch en 2024 et vous informerons dès que possible.

Comme chaque année, nous avons organisé notre traditionnel repas de choucroute.

La marche de l'Europe a été réalisée le 9 mai dernier dans les marais de l'Ile d'Olonne.

Une petite délégation du bureau s'est déplacée au marché de l'aveit le week-end du 2 décembre pour la tenue du stand du jumelage.

Les vœux et l'assemblée générale se dérouleront le lundi 15 janvier 2024, 19h au Logis du Marais.

Nous serons heureux de vous y accueillir. Notre association de 40 adhérents ne demande qu'à s'agrandir !

Dates à retenir : soirée choucroute le 3 février 2024, marche de l'Europe le 16 mai 2024.

Martine SIMONNEAU , présidente

✉ ce.heimenkirch@laposte.net

☎ 02 51 23 18 92



► La palette Islaise

Notre association a pour but de regrouper des passionnés de dessin et de peinture débutants ou confirmés en favorisant les rencontres et les échanges, permettant ainsi à chacun(e) d'accéder au plaisir de réaliser une œuvre quel que soit son niveau.

NOS ATELIERS

Logis du marais, salle des paludiers et gabelous.

Tous les mercredis après-midi de 14h00 à 17h00/18h00 (horaire libre).

Atelier libre d'expression, de technique et de sujet, les adhérents qui le souhaitent se retrouvent pour dessiner ou peindre selon l'envie de chacun.

Les premier et troisième vendredis de chaque mois de 9h00 à 17h00 / 18h00 (horaire libre).

Les adhérents qui le désirent suivent un atelier de découverte avec un thème sur les différentes techniques telles que le dessin, le fusain, le pastel, la peinture, le modelage, la sculpture sur béton cellulaire, etc ...

NOS EXPOSITIONS

En août, notre salon annuel de peinture et de sculpture à la Salorge de l'île d'Olonne mais aussi nos expositions à l'extérieur, seront renouvelés.

Alain Delattre, président ☎ 06.33.87.14.44

🌐 la-palette-islaise7webnode.fr

► Les amis de Mako

En 2023, les membres de l'association Les Amis de Mako, n'ont pas réussi à organiser leur soirée annuelle de l'automne.

Elle sera remplacée par une manifestation au printemps 2024. Une petite participation aux manifestations locales des mercredis de l'été de l'île d'Olonne a permis à l'association de se joindre aux autres associations Islaises.

Les événements politiques au Burkina Faso, ainsi que l'insécurité grandissante dans le pays ne nous permettent plus de nous rendre sur place. Mais les moyens de communication nous permettent de rester bien renseignés sur la situation au village.

Nous restons motivés et mobilisés autour des projets actuels pour faire évoluer les conditions de vie de nos amis Burkinabés.

Afin de répondre aux besoins exprimés par les femmes du village, un projet d'aide a été validé. Il s'agit de la construction d'un local et la fourniture de 10 métiers à tisser afin de permettre aux femmes de

tisser le tissu traditionnel en coton (le Faso Dan Fani). Cela permettra ainsi de diversifier les sources de revenus en dehors des périodes de récoltes.

Plus que jamais, la population du village de Mako a besoin de soutien.

Si vous souhaitez nous rejoindre et participer à nos actions, n'hésitez pas à nous contacter.

Président : William TRIPONNEY

☎ 06.86.21.56.38

✉ lesamisdemako@gmail.com

🌐 Les Amis de Mako





► Thiarre d'Islas

Thiarre d'Islas est une association créée à l'île d'Olonne dont la majorité des membres sont issus des pays d'Olonne.

Notre but est de sauvegarder nos traditions locales allant des pays d'Olonne au pays de Sion. Nos animations sont axées autour de la danse, des chants et de la musique. Nous nous présentons dans nos différentes animations en costumes.

L'hiver est le moment où nous travaillons beaucoup : collecte de documents sur les différents thèmes abordés précédemment mais aussi sur la cuisine, les métiers anciens, etc...

Nous avons cette année eu l'opportunité de récupérer un fond important de costumes et de coiffes issus d'une vaste collection. Nous avons animé en cette année 2023 différents événements : 2 bals traditionnels, le 1er mai, la Fête des Vieux Métiers, la Grande Bordée et notre événement phare fut la Fête du Sel, réel succès de par le public, le repas et la qualité des animations !

N'hésitez pas à venir nous découvrir lors de nos nombreuses répétitions.

Le président Xavier Chauvière ☎ 06.23.20.19.67.

► Union Nationale des Combattants de L'île d'Olonne

L'UNC de l'île d'Olonne est composée de 60 adhérents. L'association est gérée par un conseil d'administration élu en février 2023, avec 13 membres et un président d'honneur.

Cette année 2023 outre les commémorations habituelles du 8 mai et 11 novembre, l'association UNC de l'île d'Olonne a participé activement à l'organisation du congrès départemental du 25 juin 2023 en collaboration avec les associations des Sables d'Olonne, Olonne sur Mer, Château d'Olonne, Vairé, Sainte Foy et Saint Mathurin. Près de 3000 congressistes de toute la Vendée se sont réunis sur le site du Havre d'Olonne en présence des autorités départementales et locales (photo associée). Une organisation importante et de concert a été nécessaire pour recevoir ce public nombreux. Grand merci à tous pour cette forte mobilisation.

La section UNC de l'île d'Olonne organise également 2 concours de belote. Ces actions permettent de se réunir mais également de générer des fonds pour le fonctionnement de l'association. Nous tenons également à remercier la municipalité pour son soutien tout au long de l'année.

Pour finir, quelques membres ont été mis à l'honneur :

Robert Masse et André Bouet ont été remerciés pour leurs nombreuses années de porte-drapeau, Maurice Tamin qui a œuvré de longues années comme trésorier.

Jean-Paul Violleau avec la médaille d'argent du mérite de l'UNC.

Le président : Violleau Jean-Paul

☎ 02.51.33.13.91

✉ violleau.jpaul@orange.fr



► L'A.P.M.O : Association pour la Préservation des Marais des Olonnes

L'A.P.M.O, existe depuis 1992 et compte aujourd'hui 210 adhérents propriétaires ou gestionnaires des marais du pays des Olonnes.

Elle lutte contre les espèces invasives animales (cormorans en particulier), ou végétales (baccharis, pampa ...) et organise des opérations de plantation de tamaris, arbuste typique de nos marais.

Elle mène aussi des opérations d'empoissonnement (truites et dorades) et travaille pour le défrichement des marais.

L'année 2023 a été marquée par de nombreux débats pour lutter contre un arrêté du gouvernement européen, interdisant totalement le prélèvement d'anguilles dans nos propres marais.

Cet arrêté pris sans aucune concertation, est vécu comme une punition supplémentaire par tous ceux qui s'occupent de leur marais. L'association a toujours milité pour leur gestion de manière traditionnelle afin de les faire perdurer dans le temps.

Si elle soutient la lutte contre le braconnage et les excès en tous genres, elle voit avec inquiétude les interdictions successives que subissent les gestionnaires des marais.

En effet, faute de rapport, c'est tout un écosystème et 1400 hectares de zone naturelle qui seraient mis en péril si les marais étaient délaissés de la main de l'homme qui les entretient et les fait vivre depuis plus de 1000 ans.

Tous ensemble, travaillons pour protéger et préserver nos marais !

Président Yohan Eveno

☎ 06.27.35.21.98

Adhésion et renseignements :

✉ asso.apmo@outlook.fr

📘 A.P.M.O

► ASPI Basket

Le Club ASPI Basket a le plaisir de vous présenter ses meilleurs vœux pour l'année 2024. Nous vous souhaitons à tous beaucoup de bonheur, de joie et surtout la santé.

Les membres du bureau restent toujours très investis pour que la pratique du basket puisse se réaliser dans les meilleures conditions possibles. Grâce aux bénévoles qui consacrent toujours autant de leur temps libre, les entraînements et les championnats deviennent de vrais moments de rencontre, d'échange et de partage. Merci à tous !

Aussi, si vous souhaitez nous rejoindre en qualité de joueur-se ou vous investir pour nous apporter votre aide dans une ambiance très conviviale, nous serons heureux de vous accueillir dans notre équipe.

C'est grâce à votre investissement que notre club pourra perdurer sereinement...

A bientôt sur notre terrain.



Le président Nicolas Brun

✉ aspibasket85@gmail.com

🌐 aspibasket85.wixsit.com



► L'ADMR, toujours à vos côtés

Les associations ADMR vous accompagnent dans toutes les étapes de votre vie. Elles aident et soignent tous ceux qui en font la demande, quel que soit le lieu d'habitation.

Le service d'aide et d'accompagnement à domicile ADMR de Vertozance : Intervient pour l'aide et l'accompagnement des seniors, des personnes en situation de handicap mais aussi pour garder les enfants ou pour entretenir le logement.

Avec l'ADMR, vous pouvez bénéficier d'aides financières et du crédit d'impôt de 50% (selon la loi en vigueur),

📍 1, impasse Hippocrate Olonne sur Mer 85340 Les Sables d'Olonne

☎ 02.51.20.31.77

✉ paysdesolannes@admr85.org

L' Association ADMR Assistance Vendée pour les services de téléassistance et de livraison de repas à domicile en Vendée :

Le service de téléassistance vous permet d'être sécurisé à domicile 24h/24h et 7j/7j et de conserver votre autonomie. L'installation et le dépannage sont inclus

Le service de livraison de repas à domicile propose des repas équilibrés et variés avec un choix de menus quotidiens.

Vous pouvez bénéficier du crédit d'impôt de 50% .

☎ Tél 02.51.44.37.85

✉ E-mail : aaav@admr85.org



L' Association Aides aux Aidants-service Bulle d'air :

Vous accompagnez un proche fragilisé par l'âge, la maladie et/ou le handicap ?

Bulle d'air vous accompagne et prend votre relais, pour que vous preniez du temps pour vous.

Un service à la carte ; en journée, de nuit 24h/24, 7j/7, ponctuellement ou de façon régulière

06 75 50 80 16

www.admr85.org

📞 L' ADMR recrute !

🌐 careers.werecruit.io/fr/admr-85

► Grains de sel

Encore une année bien remplie pour la troupe locale des Grains de Sel et leur nouveau spectacle FrouFrou les Bains, une pièce musicale de Patrick Haudecoeur.

Les onze comédiens ont présenté la pièce au Festival de la Tranche sur Mer où 14 troupes régionales étaient en compétition, ils ont remporté la Tulipe d'or qui récompense la meilleure pièce du festival.

Ils ont donné 3 séances à l'île d'Olonne qui ont connu un grand succès. « La troupe remercie les quelques 800 spectateurs qui ont assisté aux représentations de l'île d'Olonne et de la Tranche sur Mer » explique le metteur en scène Jean François Chevret. « Vos rires et vos applaudissements sont notre meilleure récompense. »

Pour ceux qui n'ont pas pu être présents la pièce sera rejouée en 2024.

Le président : Jean-François Chevret

✉ jeanfrancoishevret@gmail.com

☎ 02.51.21.31.36



► H.A.M - Hisla Ad Marchas

L'association a pour but la recherche historique et archéologique, et la mise en valeur des deux activités qui ont fait la renommée de l'île d'Olonne : la production du sel et du vin.

Elle enrichit et fait vivre la cave de l'îlot Mandret, grâce aux dons de matériels viticoles.

Grâce aux recherches effectuées régulièrement dans différentes archives locales et départementales, de nombreux témoignages, photographies et documents ont été collectés sur la commune ce qui permet d'approfondir les études sur certains sujets d'histoire locale et de poursuivre le travail d'archivage.

L'association s'est déplacée à Grenoble au mois de janvier pour suivre les étapes de restauration de la pirogue gauloise découverte sous les marais de l'île d'Olonne en 2019.

H.A.M a aussi pu collecter beaucoup de mobiliers anciens, issus des activités viticoles et salicoles olonnaises. Nous avons également suivi le travail de fouilles archéologiques autour de l'église et conservé certains mobiliers qui ne pouvaient pas être sauvegardés suite aux travaux.

H.A.M a fait paraître une nouvelle revue sur le thème, de l'histoire des salines et des marais.

Plusieurs autres activités ont été réalisées : inventaire



des puits anciens de la Brardière et de la Salaire, participation à la fête des vieux métiers et aux journées du patrimoine, visites guidées du bourg et organisation de la première fête du sel avec le soutien du Comité des Fêtes et de Thiarre d'Isla ; fête qui a recueilli le 7 octobre, un très beau succès.

L'agenda des projets et des activités pour cette nouvelle année est déjà très garni. A bientôt !

Président : Patrick Gervier

☎ 06.27.35.21.98 - 06.82.57.98.57

📍 L'île d'Olonne autrefois

► Moto-club « L'Aspi-ration »

L'Aspi-Ration est une association, qui a pour but d'organiser des balades et participer à des manifestations liées à notre passion commune, la moto.

L'Aspi-Ration c'est :

Des sorties à la journée

Des sorties sur plusieurs jours dont les 24h motos, Porcaro ou autres

La participation à des encadrements sécurité (balade des pères Noël et balade Zonta)

Vous possédez un 2 ou 3 roues supérieur à 125cm³, n'hésitez pas à nous contacter pour faire une sortie avec nous dans la bonne humeur et la convivialité !

✉ motoclub.aspiration@gmail.com

► TCIO

Le Tennis Club de l'île d'Olonne est un club convivial et familial qui propose des cours pour adultes tous niveaux. Plusieurs créneaux des salles du Pré Neuf et de La Redoute sont à disposition et permettent une pratique individuelle.

Le club propose également chaque année l'inscription d'une ou plusieurs équipes masculines en championnat départemental. Le club recherche par ailleurs des féminines tous niveaux.

Chaque année, des moments conviviaux sont organisés : loto, fête du club, sortie à Roland Garros, Kho Lanta ...

Si vous avez envie de pratiquer le tennis dans une ambiance détendue, n'hésitez pas à nous contacter.

Naissances

Charlotte EMERIAULT	le 15 janvier 2023
Romane MALATRAY GONON	le 28 janvier 2023
Eliott CHAILLOU	le 03 février 2023
Noé CHAIGNEAU	le 06 février 2023
Enola GARNIER	le 09 février 2023
Elio MORIN	le 02 mars 2023
Maé LARDEUX	le 08 mars 2023
Tilio LE BORGNE	le 01 avril 2023
Yaël GAUTREAU	le 05 avril 2023
Zacharie BENDAOUD FAVROU	le 10 avril 2023
Margaux HALIMI	le 16 avril 2023
Lyzio FRITEAU	le 19 mai 2023
Lou GAUTIER	le 11 juin 2023
Lina MARTINEAU	le 03 juillet 2023
Ambroise GOUX	le 30 août 2023
Kataleya MORON HUGUET	le 15 septembre 2023
Alba HALIN	le 08 octobre 2023
Alba CHARRIER	le 10 octobre 2023
Noam GUYARD HUMEAU	le 28 octobre 2023
Noé CHAPART	le 25 novembre 2023
Martin CHOUINART	le 28 novembre 2023
Victor YILDIRIM	le 14 décembre 2023

Nos félicitations aux heureux parents



Décès

LAVILLE Huguette épouse ELINEAU	le 03 janvier 2023
BUREAU Annick veuve SOULARD	le 07 janvier 2023
COUDRAY Philippe	le 10 janvier 2023
CHABOT Maurice	le 09 février 2023
MARTIN Christophe	le 09 février 2023
BOUTEILLER Françoise veuve SINGER	le 12 février 2023
BARREAU Joël	le 28 février 2023
TEXIER Christian	le 27 mars 2023
SORIN Georgette veuve ARNAUD	le 11 juin 2023
BONNAMY Jean-Luc	le 17 juin 2023
SALARD Laurent	le 19 juin 2023
RONDEAU Bruno	le 29 juin 2023
GARNIER Yves	le 03 juillet 2023
BRION Géraldine veuve SPINA	le 03 août 2023
KANLAGNA Thao	le 21 août 2023
THIBAUD Jacques	le 14 septembre 2023
BOURMAUD Claude	le 18 septembre 2023
BOUGIS Josette veuve BARBEAU	le 18 septembre 2023
GUIGNARD Daniel	le 24 octobre 2023
GODIN Hubert	le 16 novembre 2023
RAVIN Viviane veuve MARTI	le 22 novembre 2023
RUCHAUD Guy	le 16 décembre 2023
CHOPIN Michel	le 19 décembre 2023

Mariages

Jimmy MOREL et Claire MAHÉ	le 13 mai 2023
Guillaume LÉPINET et Alexandra BEAUFILS	le 27 mai 2023
Guillaume RICHARD et Mickaëlla RENAUD	le 10 juin 2023
Thomas TAILLY et Virginie PEDROL MARGALEY	le 10 juin 2023
Jean-Marc GALLET et Florence VALIN	le 26 août 2023
Joddy PILOT et Morgane CABIZZA	le 2 septembre 2023
Daniel CAILLÉ et Laëtitia LAURENT	le 16 septembre 2023
Frédéric BARBEAU et Elise NICOLAIZEAU	le 07 octobre 2023
Swan RELAIX et Jade BRIN	le 20 octobre 2023
Jean-François PROUD et Nathalie PERRICHET	le 21 octobre 2023



Calendrier prévisionnel des manifestations 2024



Janvier

- 21/01 Galette des rois Fanfare
- 27/01 Les étoiles pyr'Olympiques
- 30/01 AG les Amis du Marais

Février

- 02/02 Veillée à danser Lapagaïe
- 03/02 Soirée Heimenkirch
- 06/02 AG Lapagaie
- 10/02 Repas de la Fanfare
- 16/02 Concours de Belote Les Amis du Marais
- 17/02 AG UNC-AFN
- 18/02 AG TGV
- 24/02 AG APMO
- 28/02 Festival de la magie jeune public

Mars

- 01/03 Soirée Diaporama Club Photos
- 03/03 Loto Fanfare
- 09/03 Stage + Bal Lapagaïe
- 16/03 Loto Aspifoot
- 22/03 Concours de Belote AFN/UNC
- 23/03 Repas OGEC
- 30/03 Bougeons Ensemble Just'à corps

Avril

- 06/04 Le 10 k'ile Comité des Fêtes
- 12/04 Concours de Belote Les Amis du Marais
- 13/04 Repas Amicale Laïque
- 20-21/04 Salon du bien être
- 26/04 Veillée Lapagaie
- 27/04 Soirée Les Amis de Mako
- 28/04 Puces Islaises

Mai

- 01/05 Le mat de mai Thiarre d'islas
- 05/05 Salon Mais Où Sont Mes Ciseaux
- 08/05 Commémorations AFN / UNC
- 10-12/05 Salon Bonzaï Club
- 17/05 Concours de belote Les Amis du Marais
- 25/05 Rock'Olonne

Juin

- 09/06 Elections Européennes
- 15/06 Concert Sol'air
- 22-23/06 Fête des écoles
- 26/06 Feu de Saint Jean
- 30/06 Puces Islaises

Juillet

- 03/07 Mercredi de l'été
- 05/07 Veillée à danser Lapagaïe
- 10/07 Mercredi de l'été
- 17/07 Mercredi de l'été
- 20-21/07 Fête des Vieux Métiers Comité des Fêtes
- 24/07 Mercredi de l'été
- 28/07 Puces islaises
- 31/07 Mercredi de l'été

Août

- 07/08 Mercredi de l'été
- 14/08 Mercredi de l'été
- 21/08 Mercredi de l'été
- 22/08 Don du sang
- 28/08 Mercredi de l'été

Septembre

- 06/09 AG la Fanfare
- 21-22/09 Fêtes des Vendanges et Journées du Patrimoine
- 28/09 Fête du Sel

Octobre

- 04/10 AG SMPI
- 06/10 Octobre Rose
- 12/10 Bal Folk Lapagaïe
- 18/10 Concours de Belote AFN/UNC
- 25/10 Veillée Lapagaie
- 26/10 Repas les Amis de Mako
- 31/10 Loto Aspi Foot

Novembre

- 01-02/11 Théâtre
- 09/11 Concours de belote Les amis du marais
- 11/11 Commémorations AFN/UNC
- 16/11 Gouter des Aînés
- 22-23/11 Théâtre

Décembre

- 01/12 Téléthon bal Lapagaïe
- 07-08/12 Téléthon
- 14/12 Fête de Noël APE
- 31/12 Réveillon Amicale Laïque



Mairie de l'Île d'Olonne

2 bis, rue Georges Clémenceau
85340 L'Île d'Olonne



02 51 33 11 72



accueil@mairie-liledolonne.fr



www.mairieliledolonne.fr



L'Île d'Olonne



Liledolonne

Horaires d'ouverture de la Mairie au public

Lundi : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

Mardi : 9h00 - 12h30

Mercredi : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

Jeudi : 13h30 - 17h00

Vendredi : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

Ouverture du Service Urbanisme

Tous les matins du lundi au vendredi (sauf jeudi)

Agence postale communale

Du lundi au vendredi de 14 h à 17 h

Marché le Vendredi matin

place de l'église : 08h30 - 12h30

Création : Aurélie Souzeau, Commission communication

Mise en page : Coralle Design

Impression : LD Création

Credit photo : Delphine Durand Photographie DDPH ; Téo Cliche ; Didier Cauvain ; Christian Cègè ; Patrice Bodin ; Régine & Patrice Perrier ; Isabelle Boutoleau ; Jean-François Chevet ; Jerem'Visuel ; Club photos